

Document de travail n° 100

La compétitivité française en 2025

*Une France convalescente
dans une Europe affaiblie*

Ce document de travail a été réalisé par Olivier Redoulès et Marlène Goncalves Andrade

Rexecode

COMITÉ DE DIRECTION

Denis FERRAND, directeur général
Olivier REDOULÈS, directeur des études
Charles-Henri COLOMBIER, directeur de la conjoncture
Raphaël TROTIGNON, directeur du pôle énergie-climat

Michel DIDIER : Conseiller scientifique
Eric DUBOIS : Conseiller scientifique

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Pierre GADONNEIX
Invités permanents - Présidents d'honneur : Jacques-Henri DAVID, Michel DIDIER
Vice-président : Michel CICUREL ; Trésorière : Laurence PEYRAUT
Administrateurs : Ghislaine BAILLY, Pierre-André de CHALENDAR, Christian DARGNAT, Xavier FONTANET, Olivier KLEIN, Hubert MONGON, Henri MOREL, Jérôme PELLETAN, Agnès PERRE, Garance PINEAU, Michel de ROSEN, Olivier SALLERON, Samuel TUAL, Xavier URSAT, Arnaud VAISSIÉ, Amaury de WARENGHIEN

Centre de Recherche pour l'Expansion de l'Economie et le Développement des Entreprises

Rexecode : association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - Siret : 784 361 164 00048 - APE 9412Z
Siège social : 24 place du Général Catroux - 75017 PARIS - Tél. (33) 01 53 89 20 89 - www.rexecode.fr

La compétitivité française en 2025

Une France convalescente dans une Europe affaiblie

Résumé et principales conclusions	5
Introduction	7
1. Le retour au solde des échanges de biens et services à son niveau pré-Covid se poursuit, mais à un rythme ralenti.	9
2. Les parts de marché de la France à l'exportation se stabilisent sous leur niveau de 2019	25
3. Les déterminants de la compétitivité de la France pour l'industrie manufacturière se stabilisent.	41
4. L'attractivité de la France comme lieu de production se tasse	49

La compétitivité française en 2025

Une France convalescente dans une Europe affaiblie

La compétitivité française en 2025

Une France convalescente dans une Europe affaiblie

Résumé et principales conclusions

Le solde des échanges de biens et services se dégraderait à nouveau en 2025, dans un contexte international de guerre commerciale, mais il resterait un peu meilleur qu'en 2019 :

- Sur les seuls biens, le solde commercial inscrirait une amélioration en 2025 par rapport à 2024, tout en restant déficitaire d'environ 73 Md€ (contre 79 Md€). La facture énergétique serait allégée de plus de 10 Md€ et le solde des matériels de transports serait en hausse ; plusieurs secteurs se dégradent néanmoins en 2025 : l'agro-alimentaire, les produits issus de la chimie, des parfums et cosmétiques, et la pharmacie dont l'excédent serait coupé en deux ;
- L'excédent sur les services diminuerait entre 2024 et 2025 de près de 3 Md€, mais il resterait plus de deux fois plus important qu'en 2019 ;
- Le solde des échanges de biens et services serait déficitaire de -0,4 % du PIB, en léger mieux relativement au niveau d'avant la crise sanitaire, grâce aux services, alors que les échanges de biens sont plus déficitaires qu'il y a six ans.

La France consolide sa position compétitive, dans une Europe qui perd du terrain :

- La France maintient sa part dans les exportations de la zone euro : celle-ci fluctue autour d'un plateau bas d'un point environ inférieur à son niveau de 2019 (ce qui correspond à un manque à exporter de l'ordre de 75 Md€) ;
- L'hémorragie des parts de marché des décennies 2000 et 2010 a été endiguée au prix d'un effort important sur les prix d'exportation français pour les biens manufacturés, qui ont crû moins fortement que ceux de nos grands voisins. L'amélioration de la compétitivité prix doit être mise en regard de l'amélioration opérée sur les coûts, tant sur le coût du travail (malgré l'affaiblissement de notre productivité) grâce à la maîtrise de l'inflation, que sur la fiscalité de production ;
- Comme les autres pays européens, la France subit la dégradation de la compétitivité globale de l'Europe, à mettre au compte de la montée des prix énergétiques européens, de la course technologique chinoise, de l'appréciation de l'euro et de la fermeture américaine. Entre 2024 et 2025, la part de la zone euro dans les exportations mondiales de marchandises a ainsi baissé de près de 3 points.

Une attractivité qui se maintient malgré l'incertitude politique.

- Comme les autres pays européens, la France subit une baisse des annonces de projets d'investissement, dans un environnement de taux d'intérêt toujours élevés et de compétition accrue entre pays pour attirer des investissements industriels et technologiques ;
- Relativement à ses grands voisins, la France affiche une bonne résilience sur le plan des investissements industriels.
- Après le trou d'air de 2024-2025, l'indicateur d'industrialisation de Rexecode signale un rebond, qui devra être confirmé.

Introduction

Ce document de travail est le 19^e rapport annuel de Rexecode sur la compétitivité française. Il présente et analyse les résultats du commerce extérieur de la France comparés à ceux des principaux pays de la zone euro.

L'année 2025 marque une pause dans le retour à l'équilibre des échanges amorcé en 2024 : le solde des biens et services se dégrade à nouveau malgré l'allègement significatif de la facture énergétique ; il reste près de sa marque d'avant la crise sanitaire. De même, la position de compétitivité de la France à l'exportation se stabilise : la perte subie au moment du covid est pour partie définitive. Enfin, les indicateurs d'attractivité continuent de se tasser, la réindustrialisation de la France est au point mort. La France opère une forme de stabilisation tant sur le plan de la compétitivité que de l'attractivité, ce qui constitue une inflexion positive après les deux décennies de dégradation. Les progrès faits en termes de compétitivité prix et coûts, en réduisant quelque peu l'écart qui sépare la France de ses voisins européens, ont joué en faveur de cette stabilisation.

La compétitivité et l'attractivité de la France doivent être resituées dans un contexte européen devenu plus défavorable, notamment pour les pays du cœur de la zone euro, à commencer par l'Allemagne. La hausse des prix énergétiques qui a particulièrement touché l'Europe, l'intensification de la concurrence chinoise sur des marchés historiques de la zone euro, la fragmentation du commerce mondial, la montée des protectionnismes, l'appréciation de l'euro, sont autant de facteurs défavorables pour la compétitivité de la France en tant qu'économie de la zone euro. Ces facteurs constituent autant de défis additionnels au rétablissement de notre compétitivité.

Cette étude est découpée en quatre parties. La première partie analyse les résultats du commerce extérieur sur les biens, les services et l'ensemble des biens et services. La deuxième partie fait le bilan de l'évolution des parts de marché à l'exportation de la France entre 2024 et 2025 et depuis 2019, qui constitue la référence de la période pré-crise sanitaire. La troisième partie se penche sur l'évolution des déterminants de la compétitivité, prix et coûts. En quatrième partie, l'étude aborde la question de l'attractivité de la France comme territoire d'investissement, notamment pour le secteur industriel.

1. Le retour au solde des échanges de biens et services à son niveau pré-Covid se poursuit, mais à un rythme ralenti

L'année 2025 marque une nouvelle étape dans l'amélioration du solde commercial en biens, avec l'atteinte d'un déficit en biens estimé à 73 Md€, meilleur d'environ 7 Md€ par rapport à 2024 (-79 Md€), mais encore loin du niveau de 2019 (-58,1 Md€)¹. Mais l'excédent sur les services diminuerait. Au total, le solde sur les biens et services se dégraderait légèrement entre 2024 et 2025, tout en restant meilleur qu'en 2019.

En 2024, la France avait fortement réduit le déficit de ses échanges extérieurs en biens et services, après les niveaux importants de 2022 et 2023, marqués par la crise énergétique et les perturbations des chaînes d'approvisionnement. Le déficit sur les biens s'était fortement réduit, pour partie sous l'effet du repli des prix énergétiques, alors que l'excédent des services a augmenté. L'année 2024 était aussi marquée par un net ralentissement des importations dans un contexte de tassement de la demande interne française.

a. Le solde commercial en biens serait déficitaire en 2025, d'environ 73 Md€, soit 2,4 points de PIB, en amélioration par rapport à 2024

Le déficit de la balance commerciale en biens mesuré par les données douanières (données dites FAB-FAB, c'est-à-dire hors coûts liés à l'acheminement, voir encadré méthodologique) se réduirait de 6,8 Md€ en 2025. Il se situait à -79,4 Md€ en 2024 (soit 2,7 points de PIB) et se situerait à 72,6 Md€ en 2025. Par rapport à 2019, c'est-à-dire avant la crise sanitaire, le déficit commercial en biens serait plus creusé de 14,4 Md€, essentiellement sur les produits manufacturés hors énergie.

b. La réduction du déficit commercial en biens entre 2024 et 2025 résulterait de l'allègement de la facture énergétique

Il est possible d'analyser plus en détail l'évolution du solde commercial par catégories et sous-catégories de biens, en utilisant les données douanières dites CAF-FAB, qui incluent néanmoins les coûts d'acheminement et conduisent à des totaux différents (voir encadré méthodologique).

Le déficit pour l'ensemble des biens mesuré en données CAF-FAB est plus élevé que celui calculé avec les données FAB-FAB car les montants d'importations incorporent notamment les coûts liés à leur acheminement, ce qui n'est pas le cas des données d'exportations (voir encadré méthodologique).

¹ Les données présentées ici proviennent des douanes françaises et sont comptabilisées en FAB-FAB ; elles sont extrapolées à partir des 11 premiers mois.

Le déficit CAF-FAB s'établirait à 87,3 Md€ en 2025 contre 94 Md€ en 2024. La réduction du déficit CAF-FAB serait de 6,7 Md€ sur un an, un montant voisin de la réduction opérée en FAB-FAB.

Le déficit sur les échanges extérieurs de produits énergétiques, qui atteindrait près de 47,6 Md€ en 2025, serait en baisse de 10,6 Md€ par rapport à 2024 (alors à 58,2 Md€). Les échanges de produits énergétiques contribueraient pour 54 % au déficit total sur les échanges de biens en 2025.

**Les soldes des échanges de biens par grandes catégories
(Données CAF-FAB)**

En Md€	Solde 2019	Solde 2024	Solde 2025	Variation 2025-2024	Variation 2025-2019
Produits agricoles	1,8	0,5	-0,2	-0,7	-2
Produits énergétiques	-45,3	-58,2	-47,6	10,6	-2,3
Produits manufacturés (hors énergie, y compris matériel militaire)	-30,5	-39,1	-43,0	-4,0	-12,5
Autres	1,0	2,7	3,5	0,8	2,6
Ensemble	-73,1	-94,0	-87,3	6,7	-14,2

Sources : Douanes, données CAF-FAB, estimation pour 2025 à partir des données des 11 premiers mois de l'année 2025.

En 2025, les échanges d'hydrocarbures naturels expliquent plus des trois quarts du déficit énergétique, le quart restant résultant des échanges de produits pétroliers raffinés et de coke. L'excédent obtenu sur le solde des échanges d'électricité en 2024 se maintiendrait à 5,2 Md€, restant supérieur de 3,2 Md€ à son niveau de 2019. Malgré une nouvelle réduction en 2024 et 2025, le déficit sur les échanges d'énergie reste supérieur à celui de 2019 de 2,3 Md€.

**Les soldes des échanges de produits énergétiques
(CAF-FAB)**

En Md€	Solde 2019	Solde 2024	Solde 2025	Variation 2025-2024	Variation 2025-2019
B05Z - Houille	-1,4	-1,1	-0,8	0,3	0,6
B06Z - Hydrocarbures naturels	-30,5	-44,8	-40,2	4,6	-9,7
D35A - Électricité	2,0	5,1	5,2	0,1	3,2
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	-15,4	-17,4	-11,9	5,6	3,5
Total produits énergétiques	-45,3	-58,2	-47,6	10,6	-2,3

Sources : Douanes, données CAF-FAB, estimation pour 2025 à partir des données des 11 premiers mois de l'année 2025.

Lecture : le solde des échanges de produits énergétiques (exportations - importations) de la France, en convention CAF-FAB, s'élevait à -45,3 Md€ en 2019 et à -47,6 Md€ en 2025 ; il a connu une variation de -2,3 Md€ entre 2019 et 2025.

Pour les biens manufacturés hors produits énergétiques (mais y compris le matériel militaire), le solde des échanges extérieurs se dégraderait de 4 Md€, passant d'un déficit de 39,1 Md€ en 2024 à 43,0 Md€ en 2025. Cette dégradation globale résulte comptablement de l'érosion des excédents dans les secteurs des « industries agro-alimentaires », « produits chimiques, parfums et cosmétiques », « produits pharmaceutiques » et « textile, habillement, chaussures ». En sens inverse, les postes « matériels de transports » et « matériel militaire » ont connu des évolutions très positives.

**Les soldes des échanges de biens manufacturés
y compris matériel militaire et hors produits énergétiques
(CAF-FAB)**

En Md€	Solde 2019	Solde 2024	Solde 2025	Variation 2025-2024	Variation 2025-2019
Matériel militaire	5,0	4,7	6,4	1,6	1,3
Produits des industries agroalimentaires (IAA)	5,9	4,6	0,7	-3,9	-5,2
Textiles, habillement, cuir et chaussures	-12,1	-5,1	-6,4	-1,3	5,7
Bois, papier et carton	-5,1	-6,1	-5,8	0,3	-0,6
Produits chimiques, parfums et cosmétiques	14,9	20,9	17,6	-3,4	2,7
Produits pharmaceutiques	6,2	4,1	2,2	-1,9	-4,0
Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers	-7,2	-9,0	-8,5	0,6	-1,2
Produits métallurgiques et produits métalliques	-9,0	-11,9	-11,7	0,3	-2,7
Produits informatiques, électroniques et optiques	-16,3	-21,1	-21,8	-0,7	-5,4
Équipements électriques et ménagers	-7,8	-8,5	-8,2	0,4	-0,4
Machines industrielles et agricoles, machines diverses	-8,3	-7,5	-6,8	0,7	1,5
Matériels de transports	14,6	5,5	8,8	3,3	-5,8
Produits manufacturés divers	-11,2	-9,7	-9,5	0,2	1,7
Ensemble produits manufacturés hors énergie	-30,5	-39,1	-43,0	-4,0	-12,5

Sources : Douanes, données CAF-FAB, estimation pour 2025 à partir des données des 11 premiers mois de l'année 2025.

Par rapport à 2019, le déficit sur les échanges de produits manufacturés hors énergie reste creusé de près de 12,5 Md€ avec pour plus forte contribution à cette dégradation les « matériels de transports » (-5,8 Md€), puis les « produits informatiques, électroniques et optiques » (-5,4 Md€), les « produits des industries agro-alimentaires » (-5,2 Md€) et les « produits pharmaceutiques » (-4 Md€).

Au sein des « matériels de transports », la dégradation du solde commercial entre 2019 et 2025 (-5,8 Md€) concerne principalement l'automobile (-3,5 Md€ au total), dont le déficit global est passé d'environ -15,8 Md€ en 2019 à -19,2 Md€ en 2025. A 30,7 Md€ en 2025, l'excédent sur la construction aéronautique et spatiale retrouverait son niveau de 2019.

**Les soldes des échanges de matériels de transports
(CAF-FAB)**

En Md€	Solde 2019	Solde 2024	Solde 2025	Variation 2025-2024	Variation 2025-2019
C29A - Produits de la construction automobile	-12,0	-17,8	-13,6	4,2	-1,6
C29B - Équipements pour automobiles	-3,8	-4,3	-5,6	-1,3	-1,8
C30A - Navires et bateaux	1,8	1,1	0,1	-1,0	-1,7
C30B - Matériel ferroviaire roulant	0,1	-0,2	-0,4	-0,2	-0,5
C30C - Produit de la construction aéronautique et spatiale	30,8	29,2	30,7	1,5	0,0
C30E - Cycles et motocycles	-2,1	-2,5	-2,3	0,2	-0,2
Total matériels de transports	14,6	5,5	8,8	3,3	-5,8

Sources : Douanes, données CAF-FAB, estimation pour 2025 à partir des données des 11 premiers mois de l'année 2025.

Lecture : le solde des échanges de matériels de transports (exportations - importations) de la France, en convention CAF-FAB, s'élevait à +14,6 Md€ en 2019 et à 8,8 Md€ en 2025 ; il a connu une dégradation de -5,8 Md€ entre 2019 et 2025.

Calculé comme le ratio entre les exportations et les importations, le taux de couverture permet de comparer les situations de produits représentant des montants d'échanges très différents, tout en neutralisant les effets d'échelle liés aux évolutions de prix concomitantes à l'exportation et à l'importation. Entre 2024 et 2025, l'analyse des taux de couverture confirme la dégradation globale de l'équilibre entre exportations et importations de biens manufacturés hors énergie, conformément à l'analyse ci-dessus conduite sur les soldes.

Le taux de couverture pour l'ensemble des produits manufacturés hors énergie, qui était revenu quasiment à son niveau d'avant crise en 2024, à 93,3 % (contre 93,9 % en 2019), a reculé à nouveau en 2025, à 92,8 %. Les évolutions sont très hétérogènes entre secteurs et ont changé de dynamique par rapport à 2024, avec notamment les « produits des industries agroalimentaires (IAA) » et les « produits pharmaceutiques », qui ont vu leur taux de couverture se dégrader, alors qu'il s'est amélioré pour le « matériel militaire » et les « matériels de transports ». On constate une nette dégradation depuis 2019 du taux de couverture pour les « produits pharmaceutiques », les « produits des industries agroalimentaires » et les « matériels de transports », et une nette amélioration pour les « textiles, habillement, cuir et chaussures » et le « matériel militaire ». Ce dernier, qui augmente de 55 points sur la dernière année, atteint un taux exceptionnel de 299 points en 2025, ce qui

signifie que la France exporte trois fois plus qu'elle n'importe en matériel militaire.

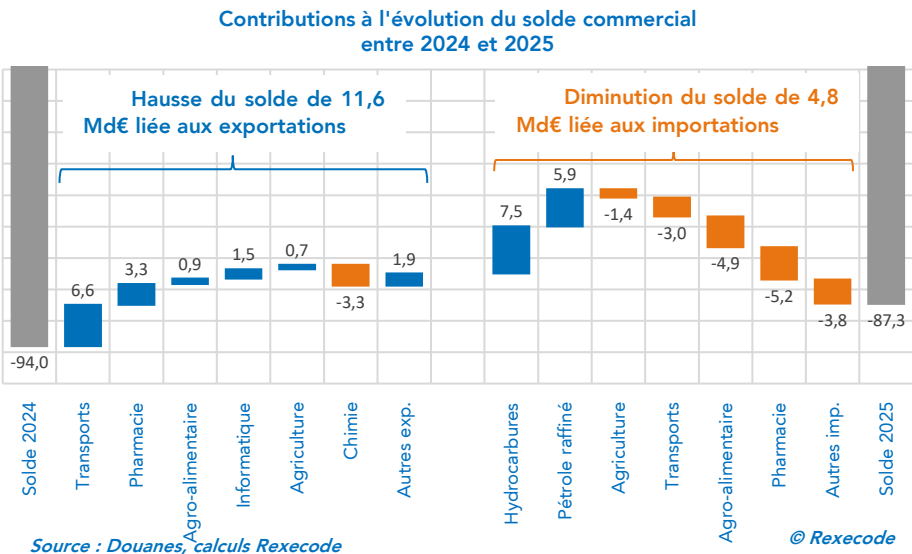
**Les taux de couverture des échanges de biens manufacturés par catégories
(CAF-FAB)**

<i>En points</i>	Taux 2019	Taux 2024	Taux 2025	Variation 2025-2024	Variation 2025-2019
Matériel militaire	290,4	244,3	298,9	54,5	8,5
Produits des industries agroalimentaires (IAA)	113,7	107,7	101,1	-6,6	-12,6
Textiles, habillement, cuir et chaussures	70,3	88,9	85,8	-3,0	15,5
Bois, papier et carton	62,8	62,1	63,2	1,1	0,4
Produits chimiques, parfums et cosmétiques	133,4	137,5	131,5	-6,0	-1,9
Produits pharmaceutiques	122,5	112,2	105,6	-6,6	-17,0
Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers	73,2	72,2	73,7	1,5	0,5
Produits métallurgiques et produits métalliques	77,7	76,5	77,7	1,2	0,0
Produits informatiques, électroniques et optiques	66,4	60,8	60,9	0,2	-5,4
Équipements électriques et ménagers	73,0	77,0	78,0	1,0	5,0
Machines industrielles et agricoles, machines diverses	82,5	86,0	87,3	1,2	4,8
Matériels de transports	114,1	105,1	107,8	2,7	-6,3
Produits manufacturés divers	63,6	70,8	71,7	0,8	8,1
Ensemble produits manufacturés hors énergie	93,9	93,3	92,8	-0,5	-1,0

Sources : Douanes.

Lecture : le taux de couverture des échanges de produits manufacturés hors énergie (exportations / importations) de la France s'élevait à 94 % en 2019 et à 93 % en 2025 ; il a connu une dégradation de 1 point entre 2019 et 2025.

L'amélioration du solde commercial sur les biens entre 2024 et 2025 résulte d'une hausse nette des exportations de matériels de transports et d'une forte réduction d'importations d'hydrocarbures et de pétrole raffiné, aux côtés de variations concomitantes des montants d'exportations et d'importations sur d'autres catégories (agro-alimentaire ou encore la pharmacie).



Perspective sectorielle et géographique

Nous examinons ici les évolutions de quelques grands secteurs à partir des données disponibles pour les onze premiers mois de 2025 en comparant avec la même période en 2024.

Produits pharmaceutiques

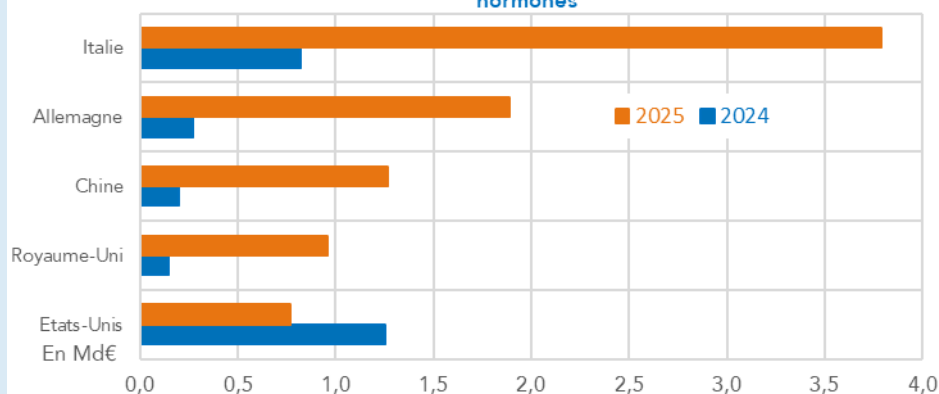
Le solde commercial des produits pharmaceutiques s'est réduit de +4,1 Md€¹ en 2024 à +1,6 Md€ en 2025.

Cette variation du solde résulte d'une hausse de 2,5 Md€ des exportations et de 4,9 Md€ des importations, dont +4,7 Md€ d'importations d'un seul sous poste de produit. Il s'agit des « médicaments contenant des hormones ou des stéroïdes utilisés comme hormones, mais ne contenant pas d'antibiotiques, présentés sous forme de doses [y compris ceux destinés à être administrés par voie percutanée] ou conditionnés pour la vente au détail (à l'exclusion des produits contenant de l'insuline ou des hormones corticostéroïdes, leurs dérivés ou analogues structuraux) ». La hausse des importations pour ces produits est concentrée sur celles en provenance de l'Italie, l'Allemagne et la Chine (cf. graphique ci-dessous).

¹ Les valeurs présentes ici peuvent donc différer de celles que l'on retrouve dans les tableaux car la méthodologie n'est pas strictement identique.

Importations françaises du secteur pharmaceutique

Médicaments contenant des hormones ou des stéroïdes utilisés comme hormones



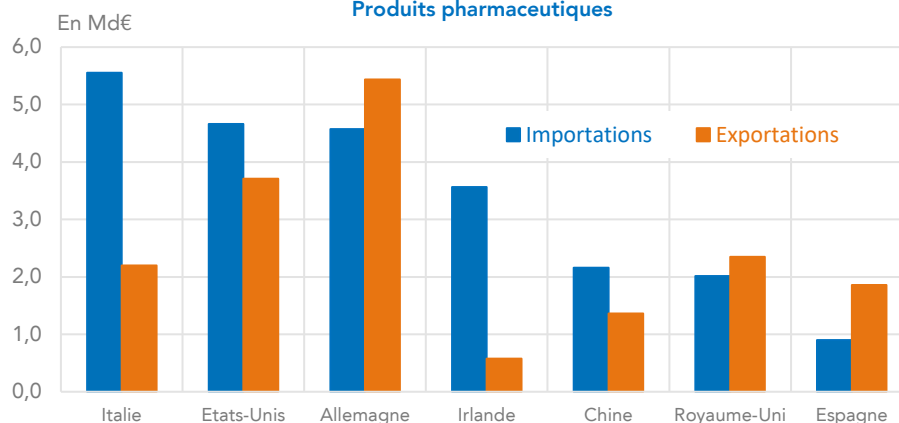
Source : Données douanières, calculs Rexecode

© Rexecode

Au total, la France réalise un déficit sur ses échanges de produits pharmaceutiques avec l'Italie, l'Irlande, les Etats-Unis et la Chine, alors qu'elle affiche un excédent avec l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Espagne.

Partenaires commerciaux de la France

Produits pharmaceutiques



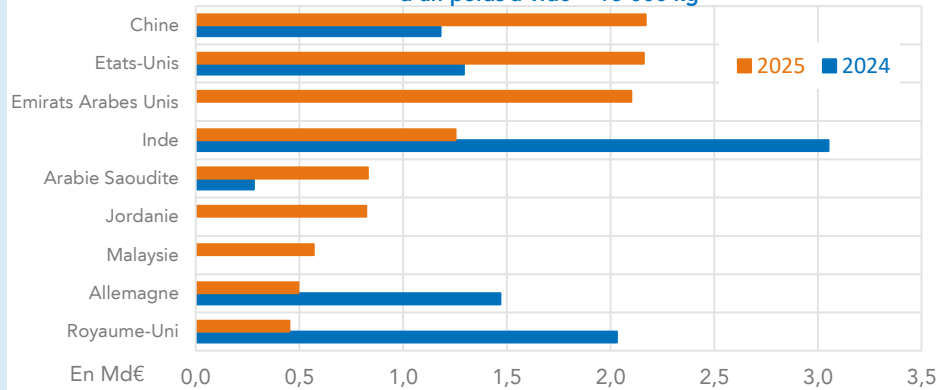
Source : Données douanières, calculs Rexecode

© Rexecode

Produits de la construction aéronautique et spatiale

L'excédent commercial du secteur aéronautique et spatial a progressé de +24 Md€ en 2024 à +27,4 Md€ en 2025. Cette évolution résulte d'une hausse de 9,7 Md€ des exportations, supérieure à celle des importations qui augmenteraient de 6,2 Md€. Les principales variations à l'œuvre se retrouvent dans une hausse des exportations d'avions (d'un poids >15 000 kg) en direction des Emirats Arabes Unis (+2,1 Md€ contre 0 en 2024), de la Chine et des Etats-Unis (respectivement autour de +1 Md€), concomitante à une baisse des exportations de ce produit à destination de l'Inde (-1,8 Md€ par rapport à l'année précédente), du Royaume-Uni (-1,6 Md€) et de l'Allemagne (-1 Md€).

Exportations françaises du secteur aéronautique Avions et autres véhicules aériens, conçus pour la propulsion à moteur d'un poids à vide > 15 000 kg

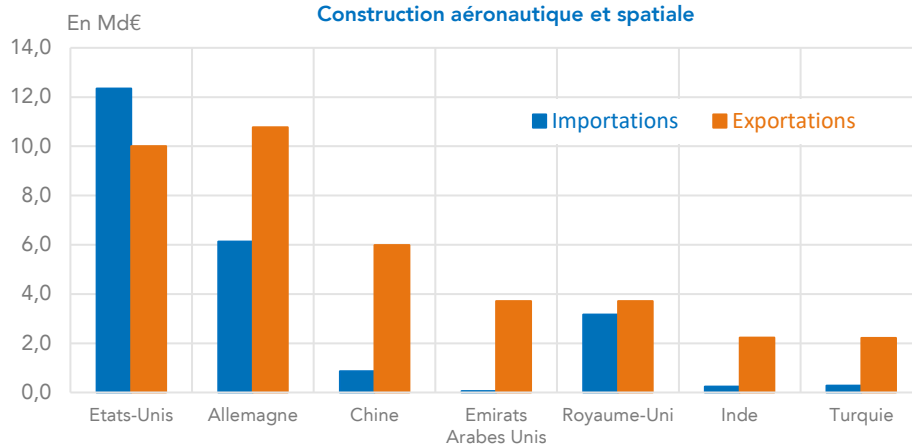


Source : Données douanières, calculs Rexecode

© Rexecode

En 2025, la France réalise un excédent sur ses échanges de produits aéronautiques et spatiaux avec l'Allemagne, la Chine, les EAU, alors qu'elle est déficitaire vis-à-vis des Etats-Unis.

Partenaires commerciaux de la France Construction aéronautique et spatiale



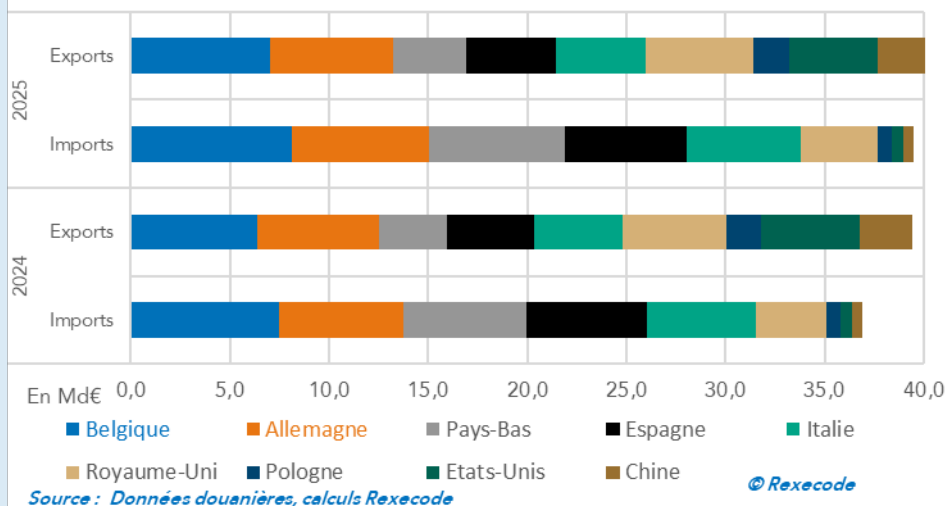
Source : Données douanières, calculs Rexecode

© Rexecode

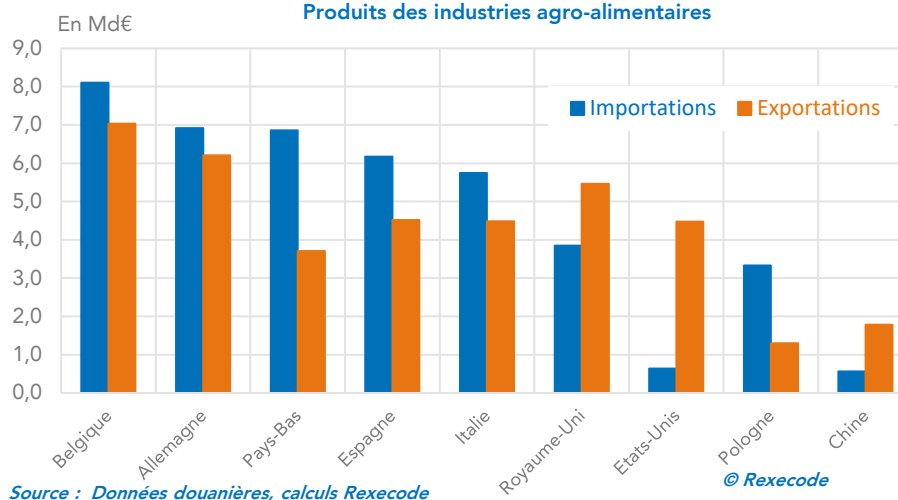
Produits des industries agro-alimentaires

Le passage d'un excédent commercial des IAA de +4,2 Md€ en 2024 à +0,5 Md€ en 2025 résulte d'une progression des exportations (+1 Md€) plus faible que des importations (+4,7 Md€). On notera un supplément de +1 Md€ d'importations de viande et une perte pour -1,1 Md€ d'exportations de boissons. Les hausses d'importations se concentrent autour de la Belgique, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Pologne qui exportent chacun entre 600 et 700 M€ de plus vers la France entre 2024 et 2025.

Commerce extérieur du secteur agro-alimentaire

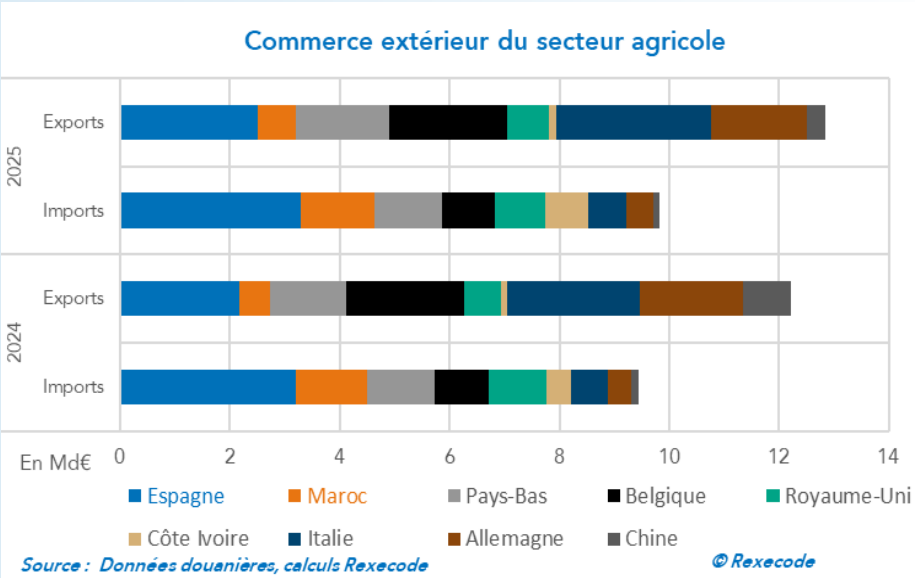


En 2025, la France réalise un excédent sur ses échanges de produits agro-alimentaires avec le Royaume-Uni, les Etats-Unis et la Chine, alors qu'elle est déficitaire vis-à-vis de la Belgique, l'Allemagne, les Pays-Bas ou encore l'Espagne.

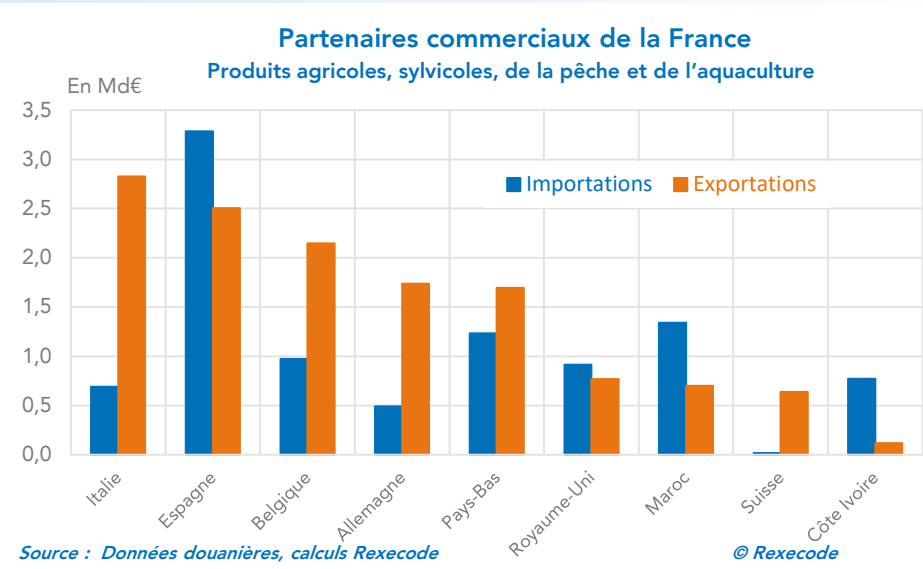
Partenaires commerciaux de la France
Produits des industries agro-alimentaires

Produits issus de l'agriculture et de la pêche

Le passage d'un excédent commercial agricole d'environ +0,7 Md€ à un déficit de -0,2 Md€ se décompose en une hausse de +0,6 Md€ des exportations et de +1,5 Md€ des importations dont +1,8 Md€ d'importations supplémentaires de produits de la culture et de l'élevage. La Chine importe 500 M€ de produits agricoles français en moins entre 2024 et 2025, tandis que l'Italie, l'Espagne et les Pays-Bas eux importent entre 300 et 400 M€ en plus de biens agricoles français cette année.



En 2025, la France réalise un excédent sur ses échanges de produits agricoles avec l'Italie, la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas alors qu'elle est déficitaire vis-à-vis de l'Espagne, du Maroc et de la Côte d'Ivoire.



c. L'excédent de services conserverait son ampleur, autour de 54 Md€

En 2025, l'excédent de la balance des services reculerait légèrement à 54 Md€ selon les données provisoires de la Banque de France. Il est à plus du double de son niveau de 2019 (22,8 Md€). Le ralentissement par rapport à 2024 trouve son origine dans les services de transports (-3,6 Md€), les services de « télécommunication, informatique et information » ainsi que les services d'« assurance et retraite » (autour de -1,4 Md€). L'excédent du solde des services dans les voyages continue quant à lui à grossir (+3,2 Md€).

Par rapport à 2019, la structure du solde des échanges de services a évolué : les soldes des services de « financiers », de « transports », de « voyages » et de « réparation et entretien » se sont améliorés, à l'opposé des « télécommunications, informatique et information » et de la « construction ». Les premiers postes excédentaires de services sont les « voyages » (19,1 Md€) et les services financiers (12,9 Md€), les principaux postes déficitaires étant les « télécommunications, informatique et information » (-3,4 Md€) et la construction (-1,2 Md€).

Les soldes des échanges de services par catégories

En Md€	Solde 2019	Solde 2024	Solde 2025	Variation 2025-2024	Variation 2025-2019
Fabrication sur des intrants physiques détenus par des tiers	0,6	2,9	3,1	0,1	2,4
Réparation et entretien	1,2	5,7	6,8	1,1	5,6
Transport	-5,2	4,7	1,1	-3,6	6,3
Voyages	8,5	15,9	19,1	3,2	10,6
Construction	0,5	-1,2	-1,2	0,0	-1,6
Assurance et retraite	1,2	1,9	0,5	-1,5	-0,8
Services financiers	6,0	12,6	12,9	0,2	6,8
Commissions pour usage de propriété intellectuelle	1,9	3,6	2,4	-1,2	0,5
Télécommunication, informatique et information	-2,0	-2,0	-3,4	-1,4	-1,4
Autres services aux entreprises	7,5	8,6	8,9	0,3	1,4
Services personnels	1,6	1,2	2,3	1,1	0,7
Services publics	1,1	1,6	1,7	0,1	0,6
Ensemble services	22,8	56,6	53,9	-2,7	31,1

Source : Banque de France.

Lecture : le solde des échanges de services (exportations - importations) de la France s'élevait à 22,8 Md€ en 2019 et à 54 Md€ en 2025 ; il a connu une variation de +31,1 Md€ entre 2019 et 2025.

d. Les échanges de biens et services resteraient légèrement déficitaires en 2025 selon les données provisoires de la Banque de France

La Banque de France évalue le solde global des échanges de biens et services, dans le cadre des statistiques de la balance des paiements. Elle évalue un solde de biens en s'appuyant sur les paiements, et non sur les mouvements physiques de marchandises, ce qui peut se traduire par des écarts avec les données douanières. Le déficit de la balance commerciale en biens mesuré avec les données de la Banque de France passerait de 36,5 Md€ en 2019 à 65,5 Md€ en 2025, soit une dégradation de quasi 29 Md€ par rapport à 2019, supérieure à celle mesurée par les données douanières FAB-FAB (-14,4 Md€).

Pour l'ensemble des biens et des services, le déficit extérieur français, d'après les statistiques mensuelles de la balance des paiements de la Banque de France, s'aggraverait de 8,2 Md€ en 2025 par rapport à 2024. Ce déficit s'établirait à -11,6 Md€ en 2025 soit -0,4 point de PIB. Le déficit des échanges de biens et services ressort inférieur de -2,1 Md€ à son niveau de 2019, quand il atteignait -13,7 Md€ soit -0,6 point de PIB.

Les soldes des échanges extérieurs en biens et services

En Md€	Solde 2019	Solde 2024	Solde 2025	Variation 2025-2024	Variation 2025-2019
Données douanières FAB-FAB					
Solde des échanges de biens	-58,1	-79,4	-72,6	6,8	-14,4
Données de balance des paiements (Banque de France)					
Solde des échanges de biens	-36,5	-60,0	-65,5	-5,5	-28,9
Solde des échanges de services	22,8	56,6	53,9	-2,7	31,1
Solde échanges de biens et services	-13,7	-3,4	-11,6	-8,2	2,1
En points de PIB					
Données douanières FAB-FAB					
Solde des échanges de biens	-2,4	-2,7	-2,4	0,3	0,0
Données de balance des paiements (Banque de France)					
Solde des échanges de biens	-1,5	-2,1	-2,2	-0,1	-0,7
Solde des échanges de services	0,9	1,9	1,8	-0,1	0,9
Solde échanges de biens et services	-0,6	-0,1	-0,4	-0,3	0,2

Source : Douanes, Banque de France.
Lecture : le solde des échanges de biens et services (exportations - importations) de la France, en données de balance des paiements, s'élevait à -13,7 Md€ en 2019 (soit -0,6 % du PIB) et à -11,6 Md€ en 2025 (soit -0,4 % du PIB) ; il a connu une amélioration de +2,1 Md€ entre 2019 et 2025 (et de +0,2 point de PIB).

e. Entre 2024 et 2025, la croissance des importations a surpassé celle des exportations en volume et en valeur

Les comptes nationaux présentent la mesure la plus complète du solde des échanges extérieurs de biens et services. Celle-ci est cohérente avec l'équilibre des emplois et des ressources de l'économie, comparable entre pays et disponible sur longue période.

Variation des échanges de biens et services de la France en volume et en valeur et évolution du solde en comptabilité nationale

	Niveau 2025	Evolution 2025/2026		Evolution 2025/2019	
		Volume	Valeur	volume	valeur
Exportations (en %)	33,4 % PIB	1	0,5	7,3	24,1
Importations (en %)	33,9 % PIB	3	1,1	5	23,6
Solde	-0,5 point PIB	-0,2 point		0,1 point	
Termes de l'échange (en %)		1,4		-1,8	

Source : Insee – comptes nationaux. Lecture : en comptabilité nationale, les exportations françaises de biens et services ont augmenté en volume de 1 % entre 2024 et 2025 et en valeur de 0,5 %.

Les comptes nationaux permettent de distinguer, dans la dégradation du déficit entre 2019 et 2025, la contribution des variations des volumes d'exportations et d'importations de biens et services, de celle des effets des variations des prix. Entre 2019 et 2025, le volume d'exportations de biens et services de la France a augmenté plus fortement que le volume d'importations (+7,3 % contre +5 %) mais la dégradation des termes de l'échange a conduit à une amélioration très limitée du solde entre ces deux années.

La dynamique mesurée entre 2024 et 2025 est opposée : les importations en volume augmentent trois fois plus fortement que les exportations. En parallèle, les termes de l'échange s'améliorent avec un reflux plus marqué des prix à l'importation que de ceux à l'exportation (-0,6 % contre -0,2 % au sein de l'industrie manufacturière), notamment pour les produits pharmaceutiques (-6,7 % contre -4,7 %). En revanche, en ce qui concerne les prix des produits énergétiques, les prix à l'importation régressent moins fortement (-8,7 %) que ceux à l'exportation (-11,3 %) entre 2024 et 2025. Au total, le solde des biens et services recule de près de 0,2 point de PIB entre 2024 et 2025.

f. En 2025, la France resterait le seul grand pays de la zone euro en situation de déficit des échanges de biens et de services

La France se distinguait de ses voisins déjà en 2019 par un solde déficitaire sur les échanges de biens et services (-0,7 % du PIB), alors que la zone euro dans son ensemble enregistrait un excédent de l'ordre de 3,5 % du PIB.

Les données disponibles pour les trois premiers trimestres de l'année 2025 suggèrent que la France resterait le seul grand pays de la zone euro en situation de déficit de ses échanges de biens et services. Celui-ci serait autour de -0,5 % du PIB en France, alors que la zone euro dans son ensemble enregistrerait un excédent de 4 % du PIB en moyenne sur l'ensemble de l'année. Entre les deux années 2019 et 2025, le solde des échanges de biens de la zone euro se dégraderait autant que celui de la France (de -0,4 point) alors que le solde des échanges de services a connu une amélioration moindre en France que la moyenne de la zone euro (autour de +0,5 point, contre +0,9 point pour la moyenne de la zone euro). La France et l'Italie affichent toutes deux une réduction de leur excédent commercial entre 2019 et 2025.

Variation du solde des échanges de biens et services entre 2019 et 2025
(en % du PIB et en points de PIB)

	France	Allemagne	Espagne	Italie	Pays-Bas	Zone euro
Solde biens et services 2019 (en %)	-0,7	5,7	3,0	3,2	9,9	3,5
Solde biens et services 2025 (en %)	-0,5	2,6	3,8	2,2	10,9	4,0
Variation 2025-2019 (en points)	0,1	-3,1	0,8	-1	0,9	0,5
- dont biens (en points)	-0,4	-1,8	-0,9	-0,9	-0,6	-0,4
- dont services (en points)	0,5	-1,3	1,7	-0,1	1,4	0,9

Source : Eurostat – comptes nationaux

Lecture : le solde des biens et services en comptabilité nationale était de -0,7 % pour la France en 2019 et de -0,4 % en 2025 ; la variation entre ces deux dates se décompose en -0,3 point pour les biens et +0,5 point pour les services.

*

* *

2025 marque une dégradation du solde des échanges de biens et services, malgré un allègement de près de 11 Md€ de la facture énergétique : le solde des biens manufacturés hors énergie (-4 Md€) et celui des services se dégradant.

Le point d'atterrissage du commerce extérieur en 2025 diffère de la situation qui prévalait avant la crise sanitaire, en 2019. Le déficit sur les biens est plus important de plus de 14 Md€ (données douanières CAF-FAB), pour l'essentiel sur les biens manufacturés (notamment les produits agricoles, agro-alimentaires et les produits chimiques, parfums et cosmétiques). Le solde des échanges de services est quant à lui supérieur de 31,1 Md€ (données Banque de France), soit plus de deux fois plus important. Au total, le solde des échanges en biens et services est légèrement meilleur que son niveau de 2019, avec un creusement du déficit sur les biens, compensé par un gonflement de l'excédent des services.

Les différentes sources statistiques sur les échanges extérieurs de biens et services

Les échanges de biens sont mesurés principalement à partir des données des Douanes sur les échanges de marchandises et des enquêtes de la Banque de France sur le négoce international.

Les données des Douanes sont publiées généralement CAF-FAB, c'est-à-dire que les importations incluent le coût des assurances et du fret (CAF), tandis que les exportations sont mesurées à leur valeur au passage de la frontière (FAB, pour « franco à bord »).

Selon les normes internationales de la balance des paiements, dont les statistiques sont publiées en France par la Banque de France, les échanges de biens doivent être enregistrés en FAB-FAB. Pour ce faire, les coûts d'assurance et les frais d'acheminement jusqu'à la frontière française sont soustraits de la valeur des importations et reclassés dans les services correspondants (services d'assurance et de pension, services de transport). De plus, des corrections et ajustements sont apportés afin que les échanges de biens retracent les seuls flux correspondant à des transactions portant sur des biens produits et conduisant à un changement de propriété économique. Enfin, le soutage et l'avitaillement sont ajoutés pour former la ligne « marchandises générales ».

Le solde des échanges de biens est également appelé solde commercial. En résumé, le solde commercial est comptabilisé différemment selon la source de données considérée. Les Douanes comptabilisent les transferts de frontières tandis que la Banque de France raisonne en termes de propriété.

La Banque de France publie en outre les données des échanges de services, qui constituent la deuxième grande composante de la balance des paiements courants. Ils incluent notamment les transports et les voyages.

Enfin, les échanges de biens et de services sont également une composante de l'équilibre des emplois et des ressources dans les comptes nationaux.

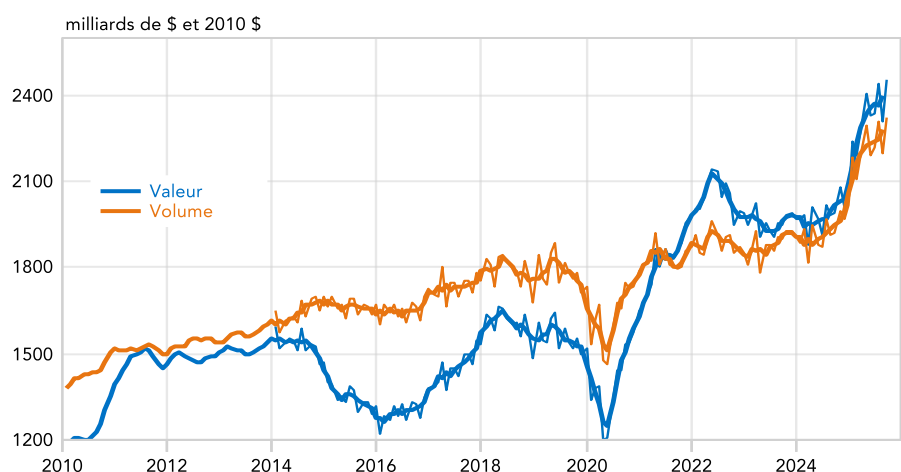
2. Les parts de marché de la France à l'exportation se stabilisent sous leur niveau de 2019

La compétitivité d'un pays désigne sa capacité à maintenir durablement sa position dans la concurrence internationale tant sur les marchés extérieurs que sur le marché intérieur, sans éroder le pouvoir d'achat du revenu de ses agents (ménages et entreprises). S'agissant des marchés extérieurs, l'indicateur classique de compétitivité est la part de marché à l'exportation comme indicateur de la position dans la concurrence internationale.

a. La part de la France dans les exportations de la zone euro se stabilise sous son niveau pré-covid

Entre 2024 et 2025, le commerce mondial en biens, mesuré par le Centraal Planbureau néerlandais, a renoué avec la croissance après le reflux de 2023 qui reflétait la baisse des prix des produits échangés, notamment énergétiques et de matières premières, ainsi qu'une baisse de la production industrielle. Sa croissance en 2025, proche de 4,4 %, serait supérieure à celle de l'activité mondiale (estimée à 3 %), témoignant d'un regain net des échanges mondiaux.

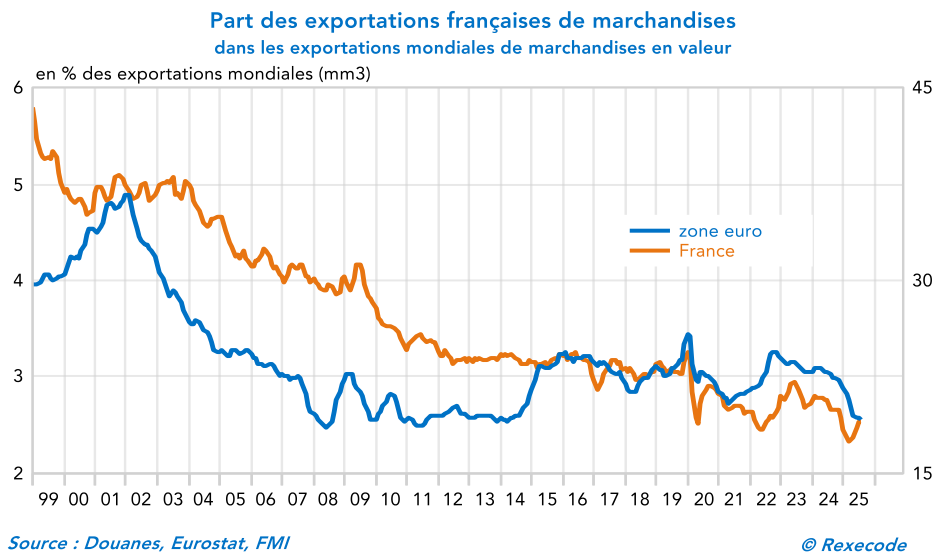
Exportations mondiales de biens en valeur et en volume



Source : FMI, CPB, Calcul Rexecode.

© Rexecode

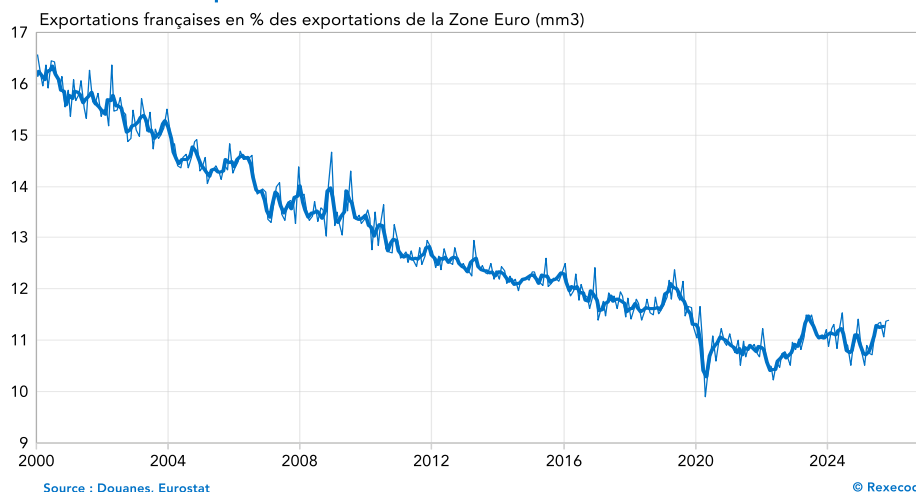
La part de la France dans les exportations mondiales de biens en valeur se situait autour de 2,4 % en 2025. Elle s'inscrit ainsi en retrait de son niveau de 2019 (3,1 %). En parallèle, la zone euro a vu sa part de marché fortement diminuer en 2025 (-3,5 points entre août 2024 et août 2025), alors qu'elle s'était globalement maintenue à un niveau voisin de celui qu'elle occupait en 2019. Cette part s'établit ainsi à 20,1 % en 2025 contre 23,3 % en 2019.



L'évolution de la part de la France dans les exportations mondiales est affectée par celle des échanges commerciaux des autres économies mondiales, Etats-Unis mais aussi économies émergentes (Asie notamment) et pays producteurs de matières premières, qui procèdent de facteurs sans lien direct avec la compétitivité française (tels de la dynamique du commerce interrégional en Asie) ; pour appréhender celle-ci, il est donc pertinent de concentrer l'analyse sur la part de marché de la France dans les exportations des pays de la zone euro (voir infra).

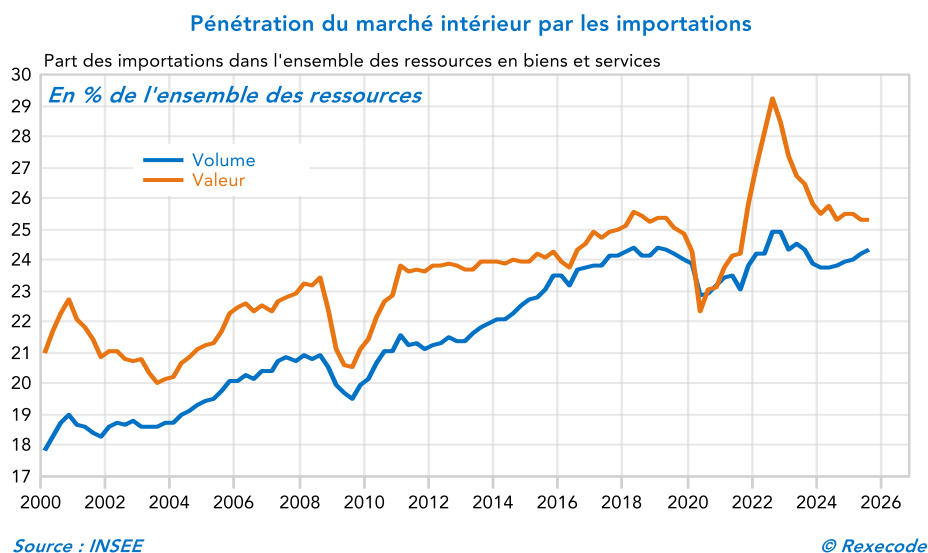
Sur les échanges de biens, en données douanières, la part de la France dans les exportations de la zone euro s'élève autour de 11 % en moyenne en 2025, soit à un niveau identique à 2024 mais 0,8 point en dessous du niveau moyen de 2019. La tendance baissière qui avait cours entre 2000 et 2017 s'est de fait interrompu avant la crise sanitaire. La part de la France dans les exportations de la zone euro se stabilise en dessous de son niveau pré-covid, après les fortes fluctuations qui ont émaillé les crises sanitaires puis énergétiques.

**Part des exportations françaises de marchandises
dans les exportations de marchandises de la Zone Euro en valeur**



b. Le recours aux importations pour servir la demande intérieure retrouve son niveau de 2019, marquant une rupture avec la tendance haussière pré-Covid

En miroir de la compétitivité à l'exportation, la compétitivité sur le marché intérieur traduit la capacité des producteurs locaux de biens et services à préserver leurs parts de marché sur le territoire national par rapport à la concurrence des producteurs étrangers. Une manière d'apprécier la compétitivité sur le marché intérieur consiste à mesurer le taux de pénétration du marché intérieur. Celui-ci est le rapport des importations de biens et services à la somme du PIB et des importations de biens et services, autrement dit la part des importations dans le total des ressources en biens et services du pays.



Le taux de pénétration en valeur du marché intérieur français ainsi défini suivait une tendance haussière depuis le début des années 2000, tendance rendue irrégulière par les fluctuations conjoncturelles ainsi que par les variations des prix des matières premières, notamment énergétiques. Ce taux avait connu une forte chute durant la crise sanitaire, dans le sillage du repli de l'activité, puis un fort rebond au moment de la crise énergétique. Depuis le sommet atteint en 2023, il a fortement reculé et retrouve en 2025 son niveau de 2019.

Le même indicateur calculé en volume, c'est-à-dire corrigé des effets de l'évolution des prix, a aussi connu des fluctuations significatives, bien que moins marquées, depuis cinq ans. Il est en hausse depuis quelques trimestres mais proche de ses niveaux d'avant la crise sanitaire.

Le recours aux importations pour satisfaire la demande intérieure a donc interrompu, en fin de la décennie précédente, la tendance croissante qu'il suivait depuis le début des années 2000.

c. La part de la France dans les exportations de biens et services de la zone euro s'est stabilisée près d'un point en dessous de son niveau de 2019

L'examen de la part de la France dans les exportations de la zone euro se justifie pour au moins deux raisons. D'une part, cet indicateur se limite à comparer la France à des pays de niveau de développement largement comparable, et sa lecture n'est pas perturbée par les effets du rattrapage des économies émergentes et de la croissance des échanges entre ces économies, notamment les échanges interrégionaux en Asie. D'autre part, il porte sur des économies partageant la même monnaie et dont les différences

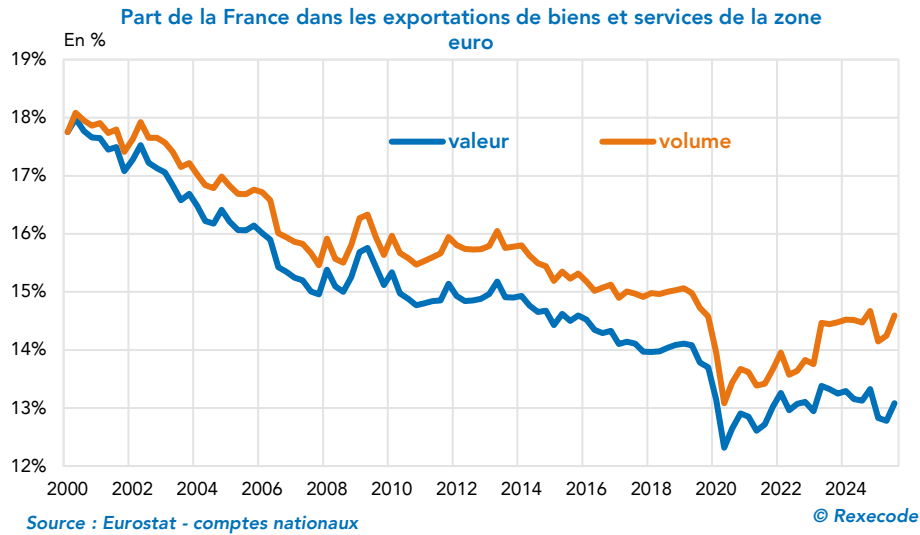
d'évolutions de parts de marché à l'export ne s'expliquent pas par des évolutions différenciées du taux de change.

La part de la France dans les exportations de la zone euro pour les biens et services recule en 2025

La part des exportations françaises de biens et services en valeur dans les exportations totales de la zone euro, en comptabilité nationale, s'est élevée à environ 13 % en 2025, niveau légèrement inférieur à celui de 2024 (de -0,3 point) et en net recul par rapport à celui observé en 2019 (environ -1 point).

La part de la France dans les exportations de biens et services en valeur de la zone euro avait diminué de 4 points entre 2000 et 2019, puis d'un point supplémentaire durant la crise sanitaire. La stabilité observée depuis 2022 marque donc une inflexion positive, et une interruption de la tendance baissière des deux dernières décennies. Si la part des exportations françaises s'était stabilisée à son niveau de 2000, les exportations de biens et services seraient supérieures de plus de 380 Md€ en 2025.

Il est utile de compléter l'analyse par les évolutions « en volume ». On rappelle ici que les volumes ne se mesurent pas en montants mais en indices. Si on part d'une année de base, l'année 2000 dans cette étude, on peut appliquer les indices de variation des volumes aux exportations françaises et à celles des pays concurrents, tels qu'ils résultent des comptes nationaux. On construit ainsi un indicateur des parts de marché à l'exportation en volume qui nous permet de constater une légère dégradation de celles-ci entre 2024 et 2025, de l'ordre de -0,2 point de PIB. De plus, cet indicateur accuse une baisse de bien moindre ampleur que la part de marché à l'exportation en valeur par rapport à la situation de 2019 (-0,4 point).



L'Allemagne et la France aggravent leur recul dans les exportations de biens et services de la zone euro

Sur les trois premiers trimestres de l'année 2025, pour lesquels les données de comptabilité nationale sont disponibles, l'Allemagne représente 23,6 % des exportations de biens et services de la zone euro, la France se situe en deuxième place (12,9 %), suivie par les Pays-Bas (12,3 %). En 2025, l'Allemagne et la France perdent respectivement 0,4 et 0,3 point de part dans les exportations de biens et services de la zone euro par rapport à 2024. Depuis 2019, la France et l'Allemagne ont perdu 1 et 2,5 points de parts dans les exportations de la zone euro, respectivement, au bénéfice de pays du reste de la zone euro (dont notamment l'Irlande qui a gagné 3,5 points).

Parts des principaux pays de la zone euro dans les exportations de biens et services de l'ensemble des pays de la zone euro

	Part des exportations de la zone euro en 2025 (en %)	Variation 2025-2024 (en points)	Variation 2025-2019 (en points)
Allemagne	23,6	-0,4	-2,5
Espagne	8,0	0,1	0,5
France	12,9	-0,3	-1,0
Italie	9,5	0,0	-0,2
Pays-Bas	12,3	0,0	0,1
Autriche	3,6	-0,1	-0,2
Irlande	11,7	0,9	3,5

Source : Eurostat – comptes nationaux

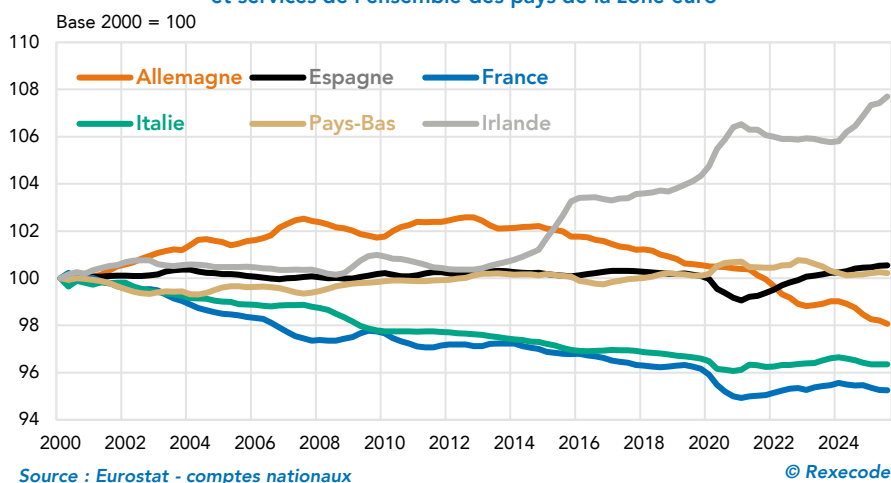
Note : pour 2025, la part dans les exportations est calculée sur les 3 premiers trimestres.

Lecture : en 2025, la part de l'Allemagne dans les exportations de biens et services de l'ensemble des pays de la zone euro s'élève à 23,6 % ; cette part a diminué de 0,4 point entre 2024 et 2025, et de 2,5 points entre 2019 et 2025.

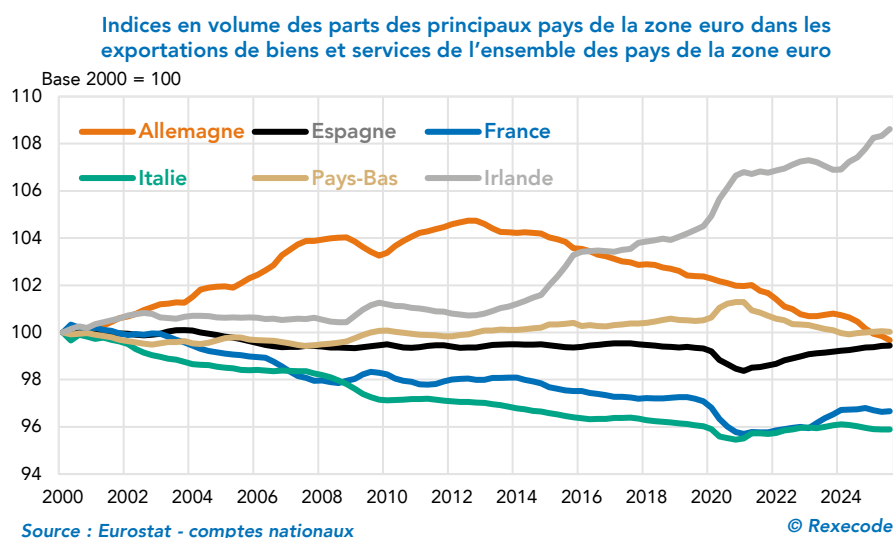
Sur plus longue période, la trajectoire des parts de la France dans les exportations de la zone euro est la plus défavorable des grandes économies de la zone euro. L'Allemagne connaît néanmoins depuis 2015 une baisse marquée de sa part dans les exportations européennes, désormais retombée en dessous du niveau qu'elle avait au début des années 2000.

L'Irlande a accru de 8 points sa part dans les exportations de biens et services de la zone euro depuis 2000.

Parts des principaux pays de la zone euro dans les exportations de biens et services de l'ensemble des pays de la zone euro



Comme pour la France, il est possible de compléter l'analyse par des indices « en volume » de parts de marché à l'exportation, en appliquant à partir de l'année 2000 les variations relatives en volume des exportations de chaque pays, rapportées à celles des exportations totales de la zone euro. Les positions relatives mesurées en volume à partir des évolutions constatées depuis 2000 diffèrent quelque peu de celles mesurées en valeur : les positions de l'Allemagne et de la France sont un peu plus favorables, celles de l'Italie et de l'Espagne un peu plus dégradées. L'Irlande reste la grande gagnante.

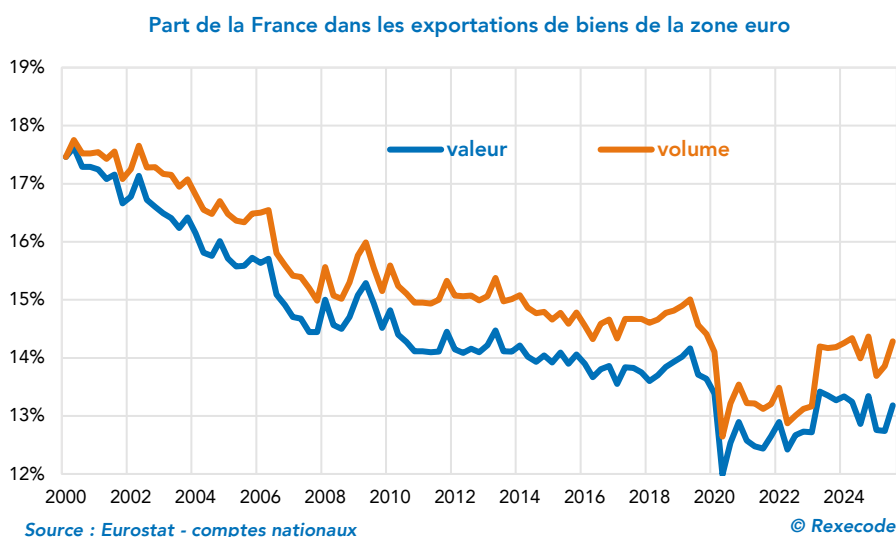


d. La part de la France dans les exportations de biens de la zone euro diminue légèrement en 2025 par rapport à 2024

La France n'a toujours pas comblé le recul opéré au moment de la crise sanitaire

En 2025, la part de la France dans les exportations de biens de la zone euro s'établit à 13 %, marquant un léger repli sur un an (-0,2 point). Plus structurellement, notre position reste nettement inférieure à son niveau d'avant crise : le recul atteint 0,9 point par rapport à 2019 (et -0,7 point en volume).

Ce manque à gagner représente sur le marché total de la zone euro (y compris échanges intra-zone euro) s'évaluant à près de 7 600 Md€, à un décrochage de 0,9 point entre 2019 et 2025, soit 68,4 Md€ d'exportations manquantes en 2025. Si la France avait maintenu sa part de marché de 2019, ses exportations seraient aujourd'hui supérieures de ce montant. Malgré ce recul opéré depuis la pandémie, l'inflexion positive observée depuis 2022 suggère un début de stabilisation plus marqué en volume qu'en valeur.



La part de l'Allemagne dans les exportations de biens de la zone euro diminue davantage que celle de la France

Sur les trois premiers trimestres de l'année 2025, pour lesquels les données de comptabilité nationale sont disponibles, l'Allemagne représente 27 % des exportations de biens de la zone euro, la France se situe en deuxième place (13 %), désormais juste devant les Pays-Bas (12,9 %). Une réallocation des parts nationales dans les exportations européennes s'est opérée entre 2019 et 2025 au détriment de l'Allemagne et la France, et au bénéfice des autres pays. Par rapport à 2019, la France et l'Allemagne ont perdu 0,9 et 2,5 points de parts respectivement, au bénéfice notamment des Pays-Bas, de l'Espagne et des pays du reste de la zone euro (dont notamment l'Irlande qui a gagné 2,4 points). Entre 2024 et 2025, l'Allemagne a continué à perdre du terrain en 2025 (-0,5 point) ainsi que la France, dans une moindre mesure (-0,2 point).

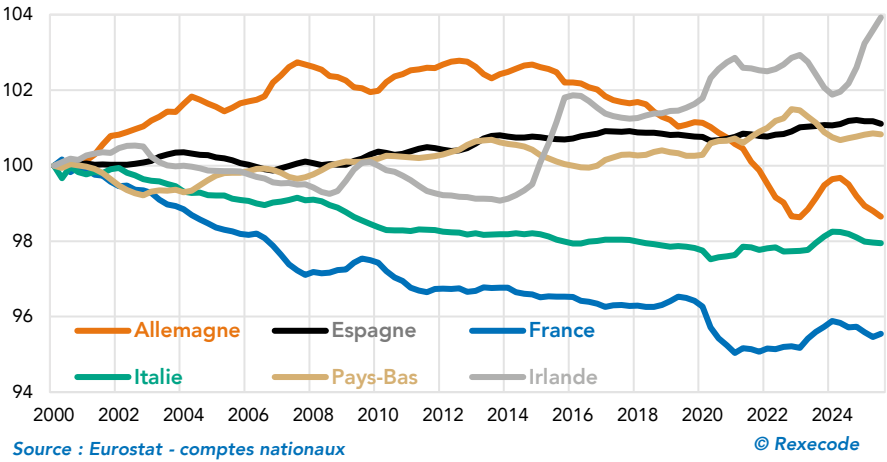
Parts des principaux pays de la zone euro dans les exportations de biens de l'ensemble des pays de la zone euro

	Part des exportations de la zone euro en 2025 (en %)	Variation 2025-2024 (en points)	Variation 2025-2019 (en points)
Allemagne	27,0	-0,5	-2,5
Espagne	7,7	-0,1	0,3
France	13,0	-0,2	-0,9
Italie	11,4	-0,1	0,1
Pays-Bas	12,9	0,0	0,5
Autriche	3,6	-0,1	-0,2
Irlande	8,1	1,5	2,4

Source : Eurostat – comptes nationaux
Note : pour 2025, la part de marché est calculée sur les 3 premiers trimestres.
Lecture : en 2025, la part de l'Allemagne dans les exportations de biens de l'ensemble des pays de la zone euro s'élève à 27,0 % ; cette part a diminué de 0,5 point entre 2024 et 2025, et diminué de 2,5 points entre 2019 et 2025.

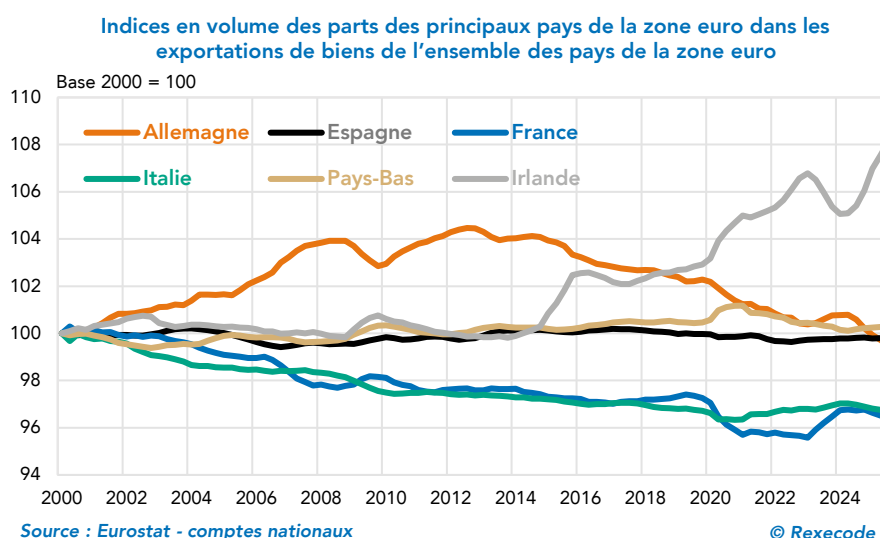
L'évolution des parts nationales dans les exportations européennes de biens sur plus longue période fait ressortir le recul marqué de la France (-4,5 points sur deux décennies) et, dans une moindre mesure, de l'Italie (-2 points). En valeur, les gains opérés par l'Allemagne entre 2000 et 2015 ont été totalement effacés, sa part dans les exportations de la zone euro se situant en recul de 1,4 point par rapport à l'année 2000.

Parts des principaux pays de la zone euro dans les exportations de biens de l'ensemble des pays de la zone euro



Si la France et l'Allemagne ont vu leurs parts de marché s'éroder depuis 2019, leurs trajectoires diffèrent nettement. La France a subi un décrochage brutal en 2020, tandis que l'Allemagne a perdu franchement du terrain au moment de la crise énergétique. Ce tandem contraste avec les autres grands pays de la zone euro, qui, eux, enregistrent plutôt des gains de parts de marché depuis 2019.

Les indices en volume de parts à l'exportation en biens indiquent des évolutions sur longue période un peu plus favorables pour l'Allemagne et un peu moins favorables pour l'Italie. En écart à l'année de base (2000), ce sont cependant les exportations françaises qui ont connu la baisse la plus marquée de leur part dans les exportations en biens en volume de la zone euro.

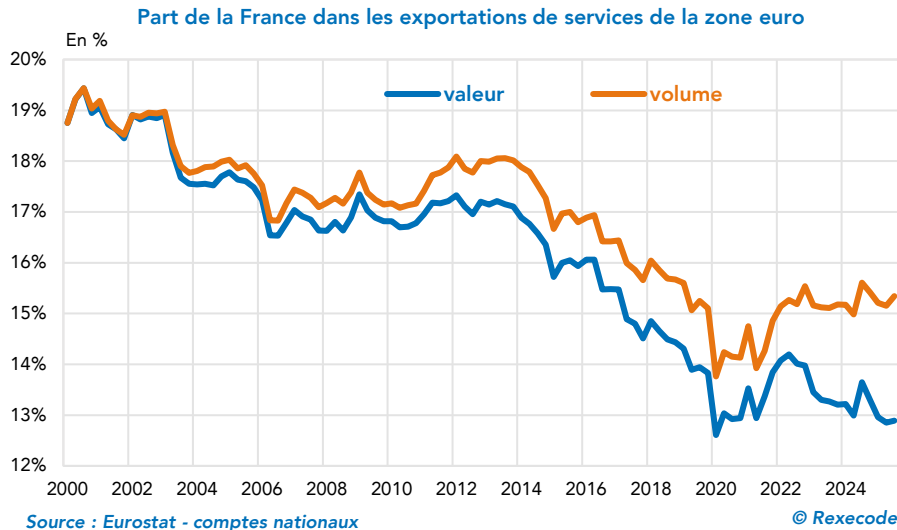


e. La part de la France dans les exportations de services de la zone euro se replie également en 2025

En 2025, la part des exportations françaises de services dans celles de la zone euro a reculé (-0,4 point, à 12,9 %). Elle se situe désormais 1,1 point en dessous de son niveau de 2019.

La baisse mesurée entre 2019 et 2025 a essentiellement eu lieu en 2020, la part de la France fluctuant entre 13 % et 14 % depuis. Comme pour les biens, on observe une forme de stabilisation post-crise sanitaire, interrompant la tendance baissière précédente. Cette part avait diminué presque continûment de 2014 à 2019, passant de 17 % à 14 % dans l'intervalle.

En volume, les exportations de services de la France ont globalement évolué comme celles de la zone euros entre 2019 et 2025 : le ralentissement de 2020 a été rattrapé dès 2022.



La part de la France dans les exportations de services de la zone euro suit une trajectoire intermédiaire entre celle de l'Allemagne et des Pays-Bas

Sur les trois premiers trimestres de l'année 2025, pour lesquels les données de comptabilité nationale sont disponibles, l'Allemagne représente 17,1 % des exportations de services de la zone euro, la France se situe en troisième place (12,9 %), derrière l'Irlande (18,8 %) mais devant les Pays-Bas (11,2 %) et l'Espagne (8,6 %). Par rapport à 2019, la plupart des grands pays de la zone euro ont perdu des parts de marché à l'exportation de services (-1,5 point pour l'Allemagne), au bénéfice des autres pays de la zone euro, et notamment de l'Irlande qui a gagné 4,6 points et dans une moindre mesure l'Espagne avec +0,7 point.

Parts des principaux pays de la zone euro dans les exportations de services de l'ensemble des pays de la zone euro

	Part des exportations de la zone euro en 2025 (en %)	Variation 2025-2024 (en points)	Variation 2025-2019 (en points)
Allemagne	17,1	-0,1	-1,5
Espagne	8,6	0,6	0,7
France	12,9	-0,4	-1,1
Italie	5,7	0,2	-0,4
Pays-Bas	11,2	0,0	-0,8
Autriche	3,6	0,0	-0,3
Irlande	18,8	-0,2	4,6

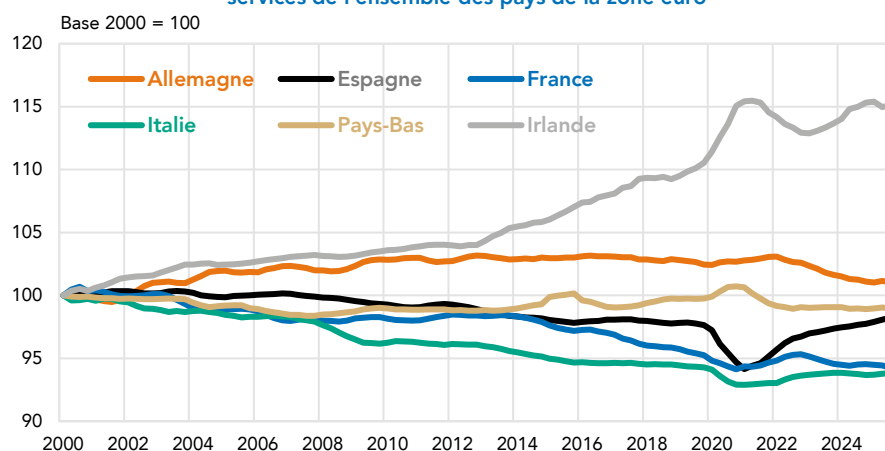
Source : Eurostat – comptes nationaux

Note : pour 2025, la part de marché est calculée sur les 3 premiers trimestres.

Lecture : en 2025, la part de l'Allemagne dans les exportations de services de l'ensemble des pays de la zone euro s'élève à 17,1 % ; cette part a diminué de 0,1 point entre 2024 et 2025, et de 1,5 point entre 2019 et 2025.

Sur plus longue période, la trajectoire de la part de la France dans les exportations de services de la zone euro est comparable à celles d'autres pays comme l'Espagne ou l'Italie, avec une baisse graduelle depuis le début des années 2000. L'Allemagne a un positionnement atypique avec des gains de part de marché assez nets sur longue période, même s'ils se sont réduits depuis trois ans. A l'autre extrémité du spectre, l'Italie connaît la perte la plus importante. L'interprétation des évolutions des parts de marché à l'exportation de services est néanmoins perturbée par la forte progression de l'Irlande qui a gagné 15 points entre 2000 et 2025.

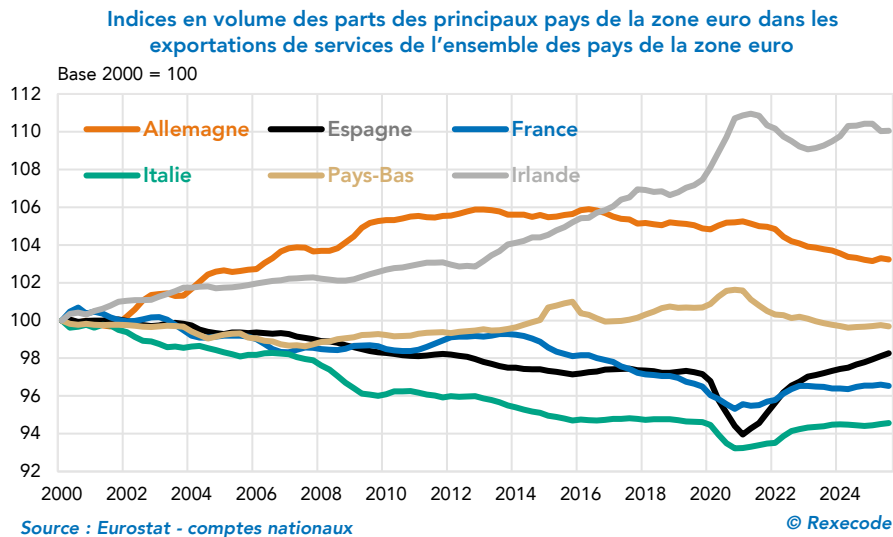
Parts des principaux pays de la zone euro dans les exportations de services de l'ensemble des pays de la zone euro



Source : Eurostat - comptes nationaux

© Rexecode

Les indices de part de marché à l'exportation de services en volume fournissent un message proche des parts de marché en valeur.



*

* *

L'année 2025 est marquée par une nouvelle baisse de la part de la France, en valeur, dans les exportations de la zone euro relativement à l'année précédente, pour les biens comme pour les services.

Par rapport à 2019, la part de la France dans les exportations de la zone euro en biens et services recule d'environ 1 point en valeur et 0,4 point en volume : la part de la France s'est globalement stabilisée après la baisse opérée en 2020.

La France a bénéficié de la croissance du commerce mondial entre 2019 et 2025, même si elle a perdu des parts de marché : les exportations ont été un moteur de croissance pour l'économie française. Celle-ci a aussi stabilisé recours aux importations pour servir sa demande domestique. Cette situation marque une forme de stabilisation de sa position de compétitivité, en cohérence avec la stabilisation du solde des échanges de biens et services.

Récapitulatif des évolutions des parts de marché de la France
dans les exportations de la zone euro

	Part des exportations de la zone euro en 2025 (en %)	Variation 2025-2024 (en points)		Variation 2025-2019 (en points)	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume
Biens	13,0	-0,2	-0,2	-0,9	-0,7
Services	12,9	-0,4	0,0	-1,1	0,0
Biens et services	12,9	-0,3	-0,2	-1,0	-0,4

Source : Eurostat – comptabilité nationale

3. Les déterminants de la compétitivité de la France pour l'industrie manufacturière se stabilisent

La compétitivité, mesurée en parts de marché à l'exportation, résulte des choix des acheteurs entre les biens et les services produits en France et ceux qui sont produits dans les pays étrangers. Face à une forte concurrence, les entreprises peuvent choisir de comprimer leurs prix de vente et ainsi améliorer leur compétitivité prix, ou bien d'investir et d'innover pour monter en gamme, pour gagner en compétitivité hors-prix. L'évolution agrégée du commerce extérieur dépend aussi de sa structure sectorielle et géographique.

a. La compétitivité-prix est quasi stable entre 2024 et 2025

Les données d'enquête sur les prix de production de l'industrie manufacturière à destination des marchés extérieurs indiquent une progression des prix français à l'exportation un peu inférieure à la moyenne de la zone euro. Par rapport à 2024, les prix français (-0,2 %) régressent légèrement tandis qu'ils augmentent en Allemagne (+0,9 %) et en Italie (+0,6 %), et que la moyenne de la zone euro varie peu (-0,1 %).

Par rapport à 2019, la France enregistre une hausse des prix manufacturiers à l'exportation supérieure à celle de la moyenne zone euro (+19 % contre +17,2 %), mais inférieure à celle de l'Allemagne (+19,9 %) et équivalente à celle de l'Italie. Les Pays-Bas connaissent des hausses nettement supérieures (+24,6 % entre 2019 et 2025), en lien avec l'activité du secteur énergétique, ainsi que l'Espagne.

Evolution des prix à la production dans l'industrie manufacturière pour les marchés extérieurs (en %)

	2025/2024	2025/2019
Zone euro - 20 pays (à partir de 2023)	-0,1	17,2
Allemagne	0,9	19,9
Espagne	-0,1	21,1
France	-0,2	19,0
Italie	0,6	19,0
Pays-Bas	-0,3	24,6

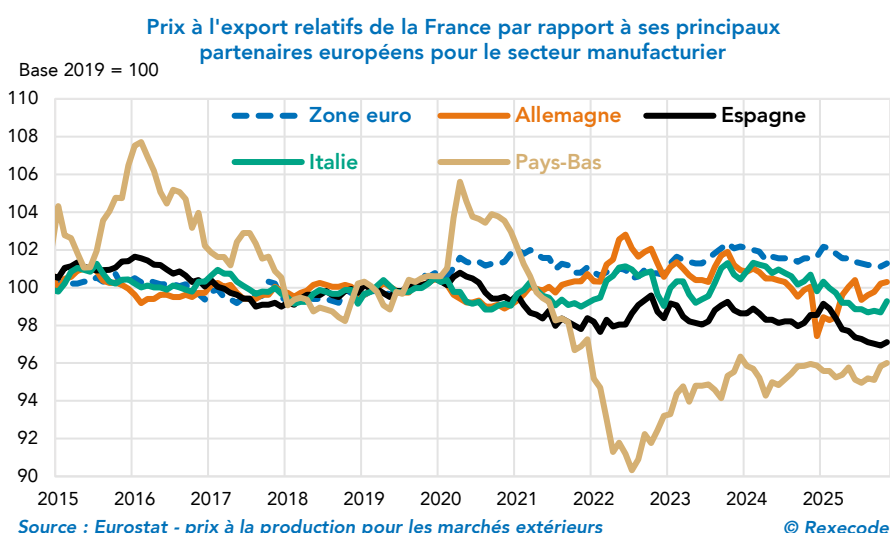
Source : Eurostat – enquêtes des prix à la production

Lecture : les prix à la production pour les marchés extérieurs dans l'industrie manufacturière ont augmenté en Allemagne de 0,9 % entre 2024 et 2025 et de 19,9 % entre 2019 et 2025.

Le graphique ci-dessous rapporte les prix à la production pour les marchés extérieurs de la France à ceux des autres pays européens, pour le secteur de l'industrie manufacturière, en prenant pour point de référence la situation moyenne de l'année 2019.

Les écarts, très réduits (hormis avec les Pays-Bas) jusqu'à 2019, sont devenus significatifs en 2020, avec une perte de compétitivité prix de la France par rapport à la moyenne de la zone euro, mais un gain par rapport à ses grands voisins.

La position relative de la France, qui était dégradée jusqu'à mi-2022 vis-à-vis de ses voisins, s'est depuis à nouveau améliorée : elle est aujourd'hui en meilleure position de compétitivité prix vis-à-vis des grands pays européens qu'elle ne l'était en 2019. Mais elle a en revanche perdu du terrain vis-à-vis de la moyenne de la zone euro.



Note : chaque courbe figure le ratio entre les prix français à la production pour les marchés extérieurs et les prix du pays en question, avec une base 100 en janvier 2019. Ainsi quand la courbe descend, les prix français diminuent par rapport aux prix du pays correspondant.

Entre 2019 et 2025, la France connaît une hausse des termes de l'échange sur le commerce de biens manufacturés. L'indice des prix de production sur les marchés extérieurs de l'industrie manufacturière a ainsi augmenté en France de 19,1 % entre 2019 et 2025 alors que l'indice des prix des importations de biens manufacturés a progressé de 16,3 % sur la même période. Il en résulte une hausse des termes de l'échange de 2,3 % sur la période entière, dont 0,4 % entre 2024 et 2025.

Plusieurs pays connaissent également une hausse de leurs termes de l'échange, plus marquée qu'en France, notamment l'Italie (+4,1 % entre 2019 et 2025), l'Espagne (+3,1 %) et les Pays-Bas (+6,4 %).

Evolution des termes de l'échange pour l'industrie manufacturière (en %)

	2025/2024	2025/2019
Zone euro - 20 pays (à partir de 2023)	0,2	0,4
Allemagne	0,7	1,5
Espagne	0,0	3,1
France	0,4	2,3
Italie	1,2	4,2
Pays-Bas	0,1	6,4

Source : Eurostat – prix à la production pour les marchés extérieurs et prix d'importations

Lecture : en France, les termes de l'échange pour les échanges de produits de l'industrie manufacturière ont progressé de 0,4 % entre 2024 et 2025, et de 2,3 % entre 2019 et 2025.

Cette hausse des termes de l'échange signifie que la France a perdu en compétitivité prix relativement à l'ensemble de ses partenaires commerciaux, et notamment vis-à-vis des autres pays de la zone euro (hormis ses grands voisins) sur les biens manufacturiers : elle est cohérente avec la dégradation de sa balance commerciale en biens manufacturés et de sa part dans les exportations de la zone euro.

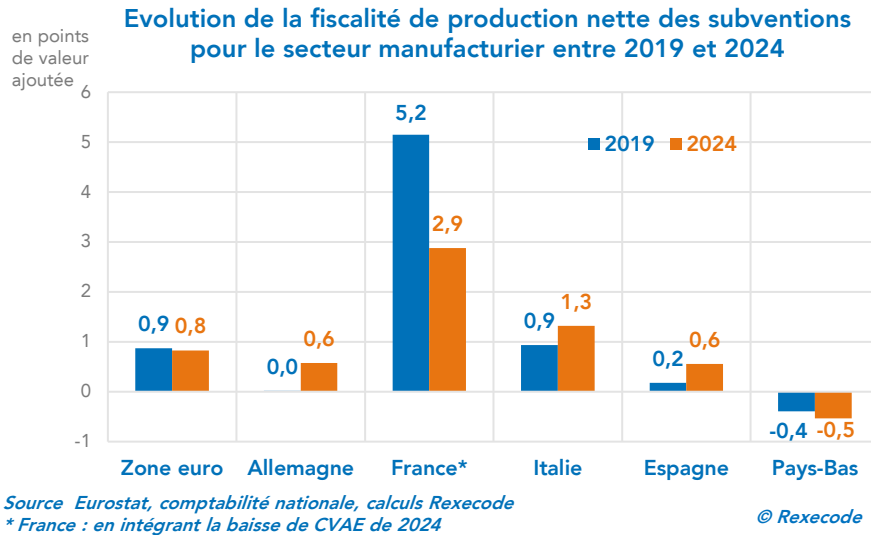
b. L'écart de compétitivité-coût par rapport aux autres pays reste important

Entre 2019 et 2025, la France a entrepris de réduire les impôts de production appliqués à ses entreprises. Ces derniers pénalisent particulièrement son industrie. Une première baisse est intervenue à partir de 2021 dans le cadre du plan de relance de 2020 qui portait sur la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), la CFE (cotisation foncière des entreprises) et la taxe foncière, de manière à cibler l'industrie. Elle a été suivie d'une réduction supplémentaire de moitié de la CVAE en 2023, puis d'un quart en 2024².

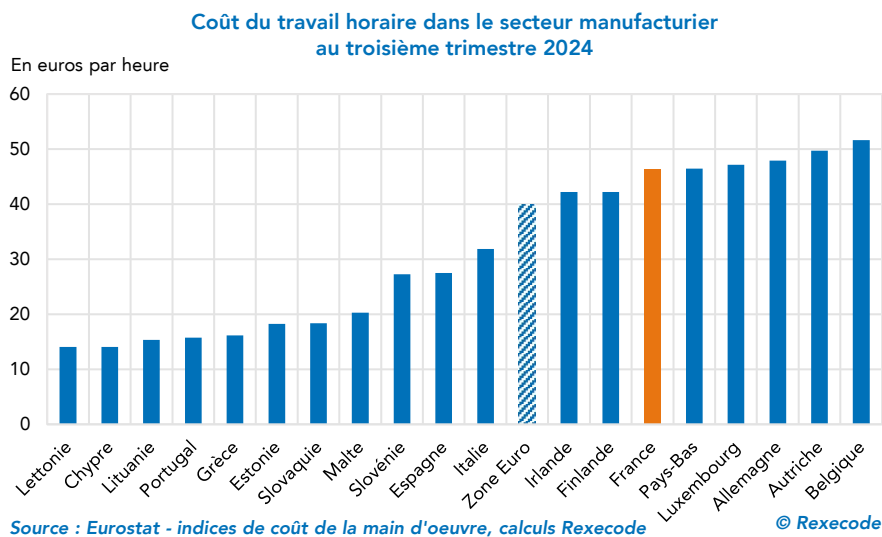
Ces baisses d'impôts de production ont permis de réduire l'écart qui existait entre la France et les autres pays pour la fiscalité de production nette des subventions pesant sur l'industrie manufacturière (écart qui s'élevait en 2019 à 4,3 points de valeur ajoutée avec la moyenne de la zone euro, et 5,2 avec l'Allemagne).

Cet écart demeure malgré ces baisses : il est de supérieur à 2 points de valeur ajoutée entre la France d'une part, et l'Allemagne ou la moyenne de la zone euro d'autre part.

² Voir <https://www.rexecode.fr/competitivite-croissance/reperes-de-politique-economique/prelevements-sur-l-industrie-l-alignement-inacheve-de-la-france-sur-la-moyenne-europeenne>



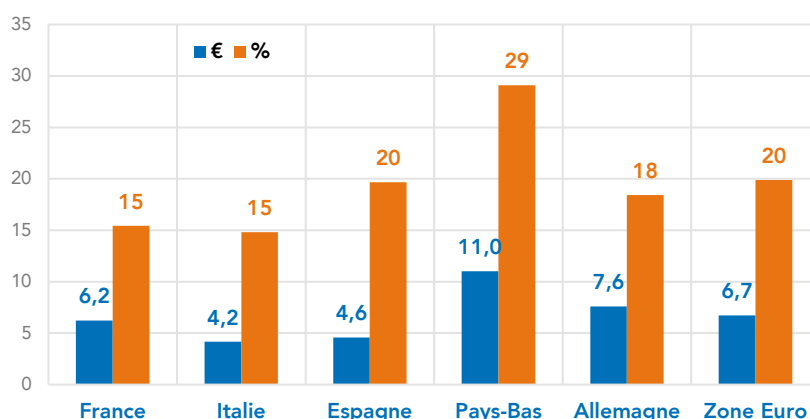
La France conserve un niveau de coût du travail pour le secteur manufacturier proche des plus hauts niveaux des pays de la zone euro, à 47,17 €/heure au troisième trimestre 2025. Ce niveau traduit pour partie un niveau de productivité élevé du travail, et pour partie le choix d'une surfiscalisation du travail pour les niveaux de salaires présents dans l'industrie³.



³ Voir l'étude de Rexecode : <https://www.rexecode.fr/competitivite-croissance/documents-de-travail/la-surfiscalisation-du-travail-qualifie-en-france>

Le coût du travail horaire moyen pour le secteur manufacturier a fortement progressé dans tous les pays entre 2019 et 2025, dans un contexte de forte inflation qui s'est progressivement diffusée aux salaires dans l'économie. La France a connu une hausse de son coût du travail proche de la moyenne de la zone euro lorsqu'elle est exprimée en montant absolu, et nettement inférieure en taux d'évolution.

Evolution du coût du travail horaire dans le secteur manufacturier entre 2019 et 2025

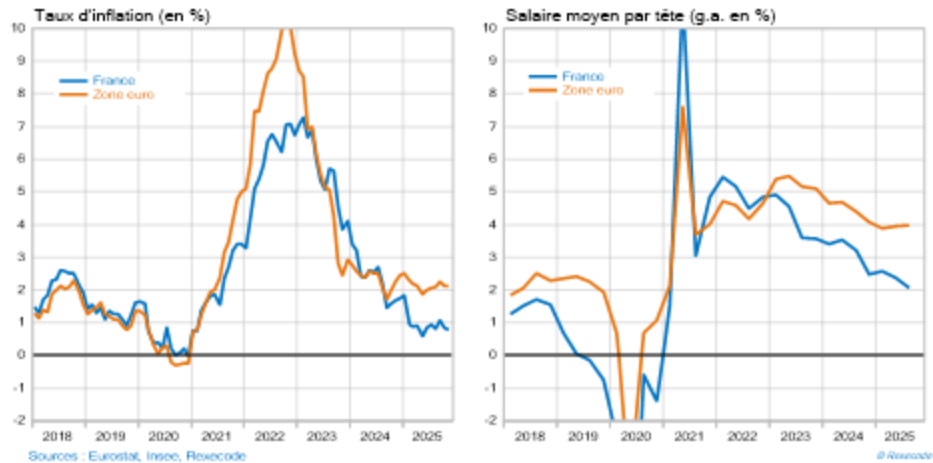


Source Eurostat, calculs Rexecode

© Rexecode

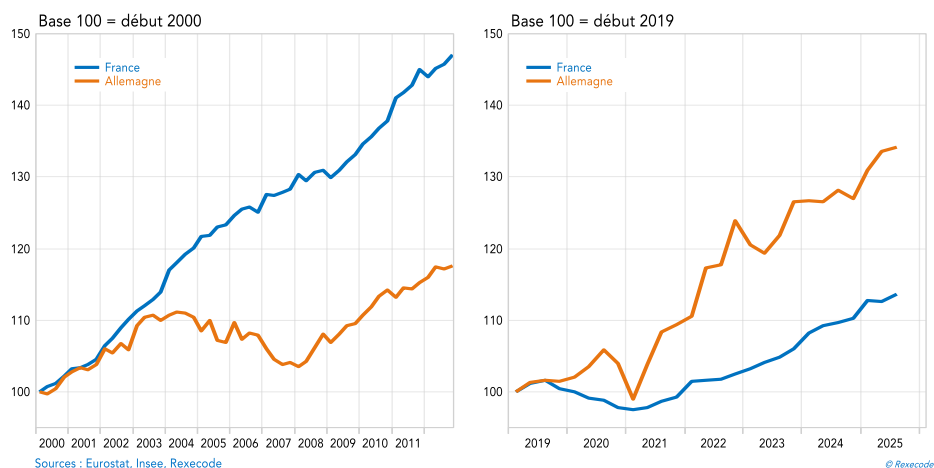
La modération du coût travail en France depuis 2019 relativement à ses voisins européens est à mettre au compte de son niveau d'inflation plus faible à partir de 2021, en particulier au moment de la crise énergétique et depuis mi-2024. En 2025, le taux d'inflation en France était moitié moindre par rapport à la moyenne de la zone euro. Ce moindre taux d'inflation s'est traduit par des hausses salariales nominales plus faibles en France.

France VS zone euro Inflation et salaires



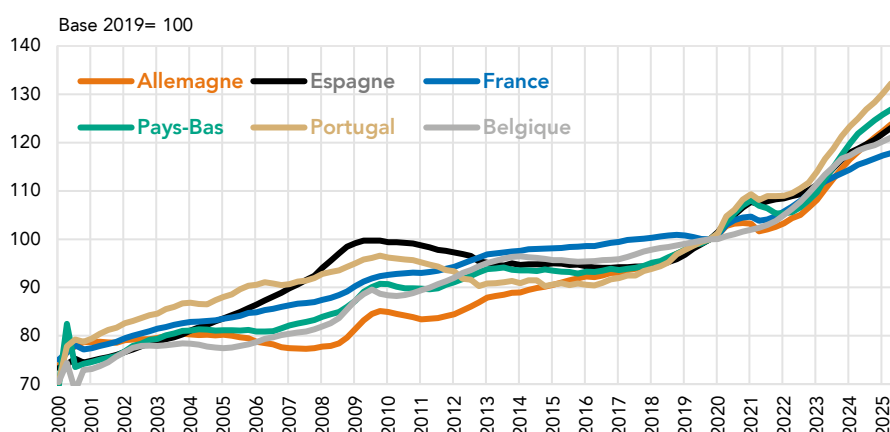
La faiblesse de l'inflation salariale en France relativement à celle en Allemagne conduit à une configuration opposée à celle que les deux pays avaient connue au début des années 2000 : depuis 2019, le coût salarial unitaire, c'est-à-dire après déduction des gains de productivité, progresse moins vite en France qu'en Allemagne, conduisant à une amélioration de la compétitivité coût relative de la France vis-à-vis de l'Allemagne.

France / Allemagne : Coût salarial unitaire dans les branches marchandes Période 2000-2012 VS période 2019-2025



La modération du coût unitaire du travail, c'est-à-dire après déduction des gains de productivité, conduit plus globalement à une amélioration de la compétitivité coût de la France par rapport aux autres pays européens : en ceci, l'amélioration obtenue depuis 2019 vient s'additionner à celle observée entre 2013 et 2019, durant la phase de montée en puissance du CICE puis du Pacte de responsabilité.

Coûts salariaux unitaires pour l'ensemble de l'économie



Source : Eurostat - comptes nationaux

© Rexecode

L'évolution relative des prix à l'exportation de la France entre 2019 et 2025 et celle de ses coûts salariaux unitaires, toutes deux moins fortes que chez ses principaux voisins, traduisent une amélioration de sa position compétitive relative par rapport aux pays du cœur de la zone euro. Cette situation est cohérente avec la stabilisation de sa part dans les exportations des pays de la zone euro après la baisse survenue au déclenchement de la crise sanitaire. En niveau, la France continue d'afficher des niveaux de coût du travail et de fiscalité de production comparativement élevés.

En revanche, l'évolution des termes de l'échange, c'est-à-dire le rapport des prix à l'exportation sur ceux à l'importation, suggère que la position en compétitivité prix de la France s'est dégradée par rapport à l'ensemble de ses partenaires commerciaux ; cette dégradation a été accentuée en 2025 par l'appréciation nette de l'euro par rapport aux autres principales devises dont le dollar. De même, la progression plus rapide des prix à l'export français que la moyenne de la zone euro signale une perte de compétitivité prix vis-à-vis des pays européens en dehors du cœur de nos principaux voisins.

4. L'attractivité de la France comme lieu de production se tasse

Certaines enquêtes auprès des chefs d'entreprise comme le baromètre de l'attractivité EY suggèrent depuis quelques années l'amorce d'une meilleure attractivité du territoire français comme lieu de production. Nous examinons ici les enseignements à tirer des quelques indicateurs objectifs d'attractivité disponibles et les résultats mesurables sur le tissu industriel. L'analyse est ici limitée à l'industrie car celle-ci réalise l'essentiel des échanges extérieurs tout en étant davantage soumise que les services et la construction à des enjeux de compétitivité à l'exportation et au risque de délocalisation (même si, dans le cas de certains services, ces enjeux prennent une importance croissante avec la numérisation de l'économie).

a. Les principaux indicateurs d'attractivité indiquent un tassement de l'investissement en 2025, dans un contexte européen défavorable

Qu'est-ce que l'attractivité et comment se distingue-t-elle de la compétitivité ?

L'attractivité est un concept moins bien défini que la compétitivité. Rappelons que la compétitivité d'un pays désigne sa capacité à maintenir durablement sa position dans la concurrence internationale tant sur les marchés extérieurs que sur le marché intérieur, sans éroder le pouvoir d'achat du revenu de ses agents (ménages et entreprises). L'attractivité désigne la capacité d'une économie à attirer (ou retenir) des activités productives sur son territoire. Elle dépend d'un ensemble de facteurs : fiscalité, réglementation, qualité des infrastructures, compétences de la main-d'œuvre, présence d'un tissu dense d'entreprises (notamment de fournisseurs et clients potentiels), d'organismes de recherche etc. Ces facteurs influencent également dans le même sens la compétitivité. Les deux concepts sont donc en partie corrélés. A l'échelle d'un pays, elle est mesurée traditionnellement par des indicateurs spécifiques qui ne relèvent pas tous de la statistique publique et qui peuvent porter sur les facteurs explicatifs (réglementation, fiscalité) comme sur les résultats (implantations sur le territoire). Signalons entre autres l'indicateur « *Doing business* » de la Banque mondiale, le baromètre EY sur l'attractivité (qui comptabilise le nombre d'annonces d'implantation sur le territoire), les données de la balance des paiements sur les investissements directs (entrants et sortants).

Nous nous concentrons ici sur les indicateurs « de résultat », c'est-à-dire portant sur les mesures d'implantation effective sur le territoire national par rapport à nos principaux concurrents européens.

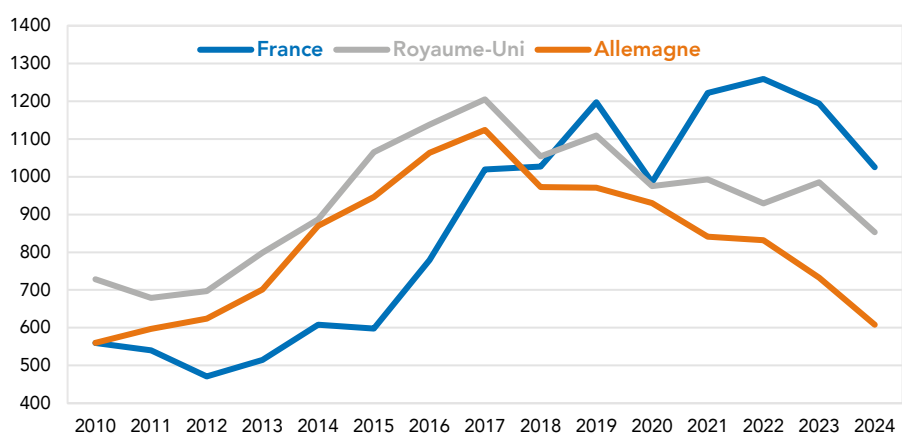
Le baromètre EY sur l'attractivité place depuis 2019 la France devant l'Allemagne et le Royaume-Uni

Le baromètre annuel EY recense chaque année les annonces de projets d'investissements étrangers dans les différents pays européens. Selon cet indicateur, l'attractivité de la France a connu une ascension spectaculaire entre 2015 et 2019, lui permettant d'obtenir la première place européenne, devant l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Cependant, la tendance s'inverse en 2023 et 2024 pour les trois pays (cf. graphique ci-dessous). En France, le nombre de projets retombe à 1 025 en 2024, soit une baisse de 169 projets ou -14 %.

Ce positionnement se retrouve notamment dans le secteur manufacturier avec 415 projets en France en 2024 (après 530 en 2023, soit -21 %) contre 183 pour le Royaume-Uni (150 en 2023) et 83 pour l'Allemagne (86 en 2023). En nombre d'emplois annoncés sur le secteur manufacturier, la France dégringole de 20 545 à 12 304 en 2024, soit une diminution de 40 % en un an.

Evolution comparée du nombre d'investissements étrangers annoncés entre 2010 et 2024



Source : Baromètre EY de l'Attractivité de la France 2025

© Rexecode

Cet indicateur doit néanmoins être interprété avec prudence. D'abord, il recense des annonces et non des projets qui seront in fine concrétisés par une implantation sur le territoire national. Ensuite, il agrège ces annonces sans tenir compte de la taille de l'investissement qu'elles recouvrent ; à cet égard, les sondés dans le baromètre EY indiquent qu'un investissement en moyenne génère 35 emplois en France contre 49 en Allemagne et 61 au Royaume-Uni pour l'ensemble des secteurs. Par ailleurs, il s'agit de dépenses prévues sur des horizons de temps différents, si bien qu'il n'est pas possible d'en déduire un flux annuel de dépenses effectives d'investissement. Enfin, ces chiffres ne tiennent pas compte des départs du territoire. Il s'agit de flux potentiels

entrants, indépendamment des flux sortants (fermetures de sites, délocalisations).

Le baromètre EY sur les levées de fonds du capital-risque paru en janvier 2026⁴ confirme le tassement de l'attractivité de la France. Si les levées de fonds ne concernent pas uniquement des investisseurs étrangers, les montants enregistrés sont un indicateur utile pour mesurer l'attractivité du pays pour le développement de projets entrepreneuriaux innovants. Après un pic de montants levés par les *start-ups* françaises en 2022 (à 13,5 Md€), les investissements n'ont fait que diminuer pour atteindre un niveau de 7,4 Md€ en 2025 contre 7,8 Md€ en 2024, et ce malgré des levées de fonds importantes pour Mistral AI (1,7 Md€). Tandis que nos voisins allemands suivent la même tendance avec un montant des levées de fonds à 7,2 Md€ (contre 7,35 Md€ en 2024), le Royaume-Uni se distingue de ses concurrents par une nette hausse de ses investissements, ces derniers passant de 14,3 Md€ à 20 Md€, en partie grâce à son géant de la tech Revolut.

Les investissements directs entrants et sortants diminuent en 2024

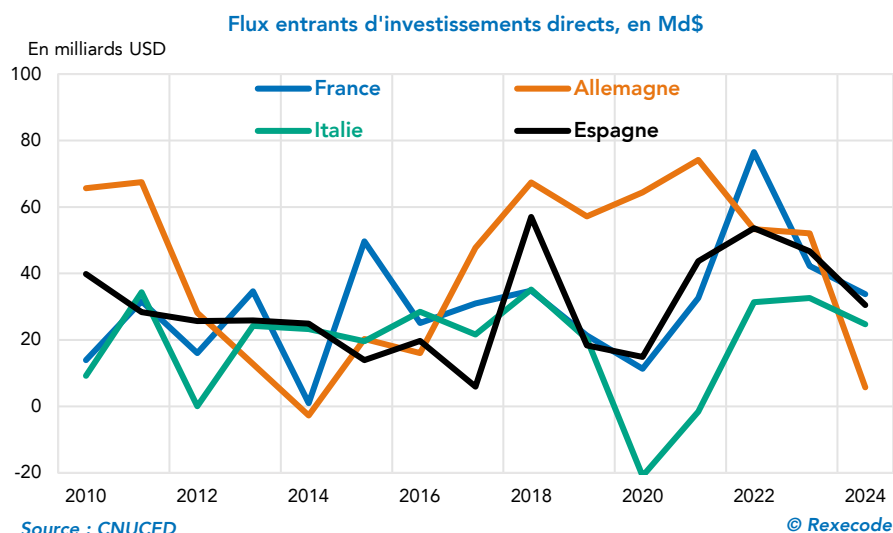
La France est la première destination des flux entrants d'investissements directs étrangers

Les données de la balance des paiements sur les investissements directs étrangers (IDE) entrants fournissent une vision globale des fonds apportés par les investisseurs étrangers. D'après la définition de référence de l'OCDE, les flux entrants d'investissements directs représentent les opérations qui augmentent la présence des investisseurs étrangers dans le capital d'entreprises résidentes sur le territoire national. Par convention, pour qu'un investissement étranger soit comptabilisé comme un investissement direct, il est nécessaire qu'à la faveur de ce flux, une personne physique ou morale détienne au moins 10 % des droits de vote ou, à défaut, 10 % du capital social de l'entreprise résidente destinataire de l'investissement. Les investissements directs entrants permettent ainsi de mesurer la capacité d'un pays à attirer, mais aussi à retenir, les investissements en provenance d'autres pays.

L'examen des flux entrants depuis dix ans révèle une forte volatilité. Si la période 2012-2019 est marquée par une domination globale de l'Allemagne, ce positionnement s'est inversé depuis.

En 2024, la France passe en tête (33,7 Md€), face à l'effondrement brutal des flux vers l'Allemagne (tombés de 52 à 5,7 Md€, soit une division des flux par près de 10), l'Italie et l'Espagne se situant entre les deux, dans un mouvement collectif à la baisse.

⁴ Voir https://www.ey.com/fr_fr/insights/fast-growing-companies/barometre-ey-du-capital-risque-les-resultats-annuels



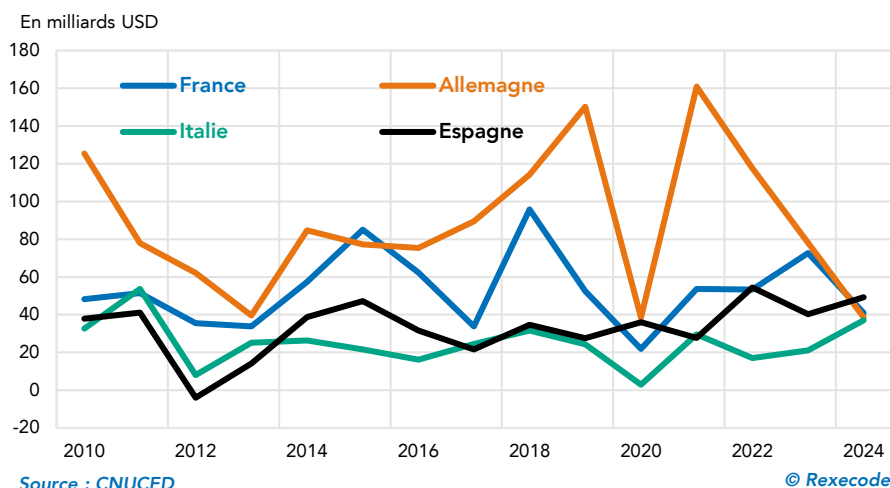
Note : les flux entrants d'investissements directs étrangers en France sont calculés comme le solde entre les acquisitions d'actifs en France par des investisseurs étrangers, et les cessions d'actifs en France par des investisseurs étrangers, sur la période d'une année.

Les flux d'investissements directs vers l'étranger se tassent en France et en Allemagne

En vis-à-vis, il peut être intéressant d'examiner également la dynamique des flux sortants d'investissements directs. Les flux sortants ont une définition symétrique à celle des flux entrants : ils désignent les opérations effectuées par des investisseurs résidents afin d'augmenter l'encours d'investissements dans une entreprise à l'étranger (nettes des désinvestissements et liquidations à l'étranger de la part des investisseurs résidents). Ces flux sortants peuvent en effet donner une indication sur la capacité de l'économie à retenir sur son territoire les capacités d'investissement des investisseurs résidents ou à se développer sur des marchés extérieurs dynamiques.

La France occupe une position intermédiaire dans les flux sortants d'investissements directs étrangers (IDE), entre l'Allemagne où ils sont plus importants en valeur absolue, et l'Italie et l'Espagne où ils sont plus faibles. Le niveau des flux sortants est bien corrélé avec la taille de l'économie, c'est-à-dire sa capacité de projection à l'international. L'année 2024 semble perturber ces tendances de telle sorte que les quatre pays considérés se rejoignent autour de 40 Md€, avec des flux sortants divisés par trois pour l'Allemagne entre 2021 et 2024, une baisse de moindre ampleur en France et une nette hausse pour l'Espagne et l'Italie dans l'espace d'une année.

Flux sortants d'investissements directs, en Md\$



Note : les flux sortants d'investissements directs étrangers de la France sont calculés comme le solde entre les acquisitions d'actifs à l'étranger par des investisseurs français, et les cessions d'actifs étrangers par des investisseurs français, sur la période d'une année.

b. La France maintient son positionnement dans l'industrie européenne

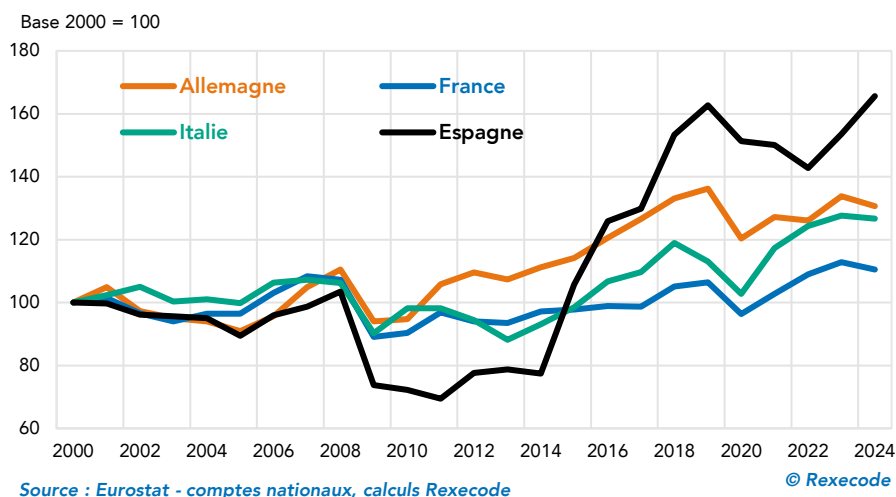
Au regard des enjeux de réindustrialisation du territoire, il est pertinent d'examiner plus précisément les résultats obtenus en matière d'investissement, d'emploi et de valeur ajoutée dans le secteur manufacturier.

L'investissement industriel perd son dynamisme en 2024

La comptabilité nationale fournit une mesure du total des investissements réalisés chaque année en France dans le secteur manufacturier par des investisseurs et entreprises français ou étrangers. En volume, celui-ci a progressé fortement entre 2019 et 2024 (+3,9 % en France, contre -4,1 % en Allemagne, +12,1 % en Italie et +1,8 % en Espagne).

Ce rebond de l'investissement ne suffit pas à la France pour rattraper le retard accumulé entre 2000 et 2019 : sur ces deux décennies, la croissance moyenne de l'investissement en volume du secteur manufacturier en France était plus faible que celles de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Italie. De plus, ce dynamisme marque une pause entre 2023 et 2024 puisque la France, l'Allemagne et l'Italie voient leur investissement diminuer, à l'inverse de l'Espagne qui elle affiche une hausse de près de 8 % entre ces deux années.

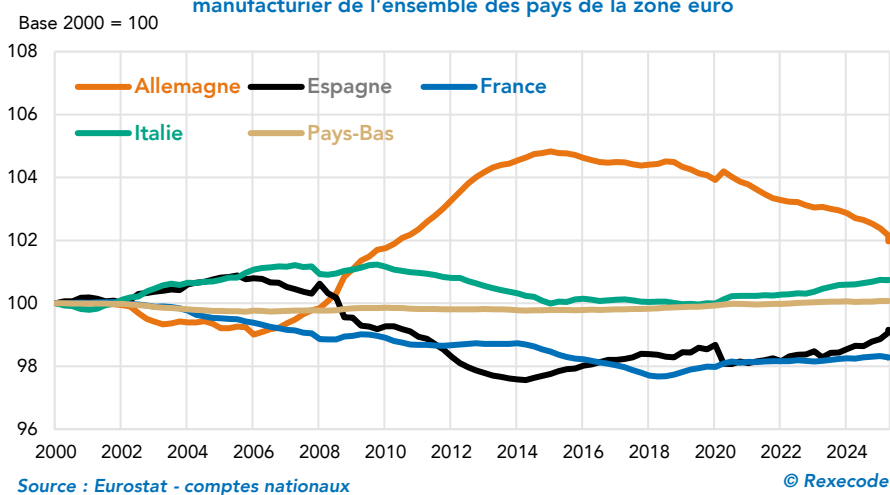
Evolution de l'investissement en volume dans l'industrie manufacturière



La part de la France dans l'emploi manufacturier de la zone euro augmente légèrement depuis 2019

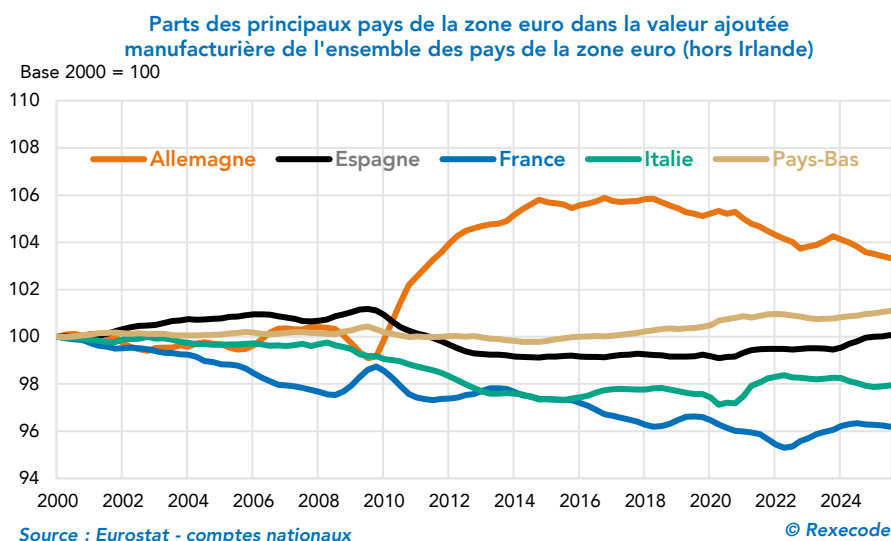
En parallèle, la part de la France dans l'emploi salarié manufacturier de la zone euro a augmenté de près d'un point à partir de début 2019 et a augmenté légèrement depuis. Elle est désormais revenue à son niveau de 2015.

Parts des principaux pays de la zone euro dans l'emploi salarié manufacturier de l'ensemble des pays de la zone euro



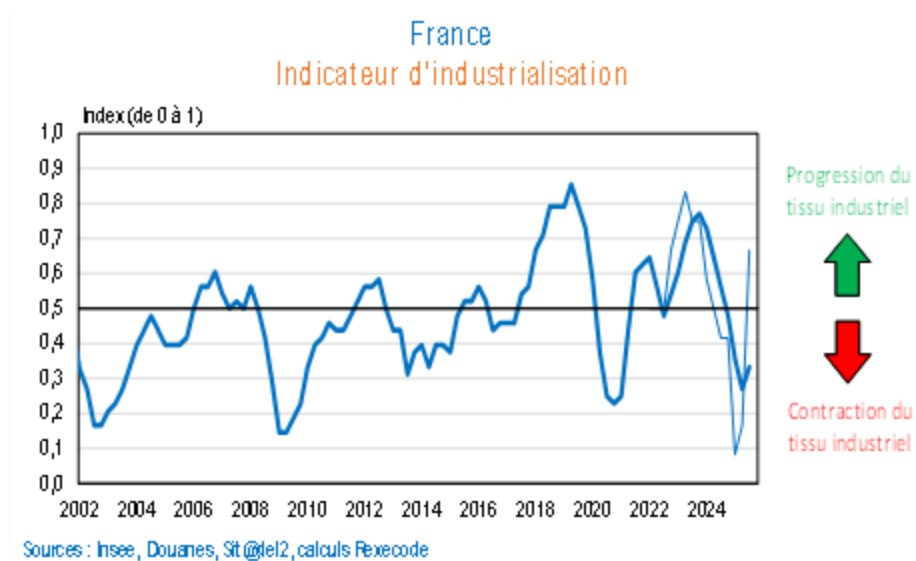
La part de la France dans la valeur ajoutée manufacturière de la zone euro est revenue à son niveau pré-Covid, mais se tasse à nouveau

Le dynamisme des dépenses d'investissement industriel de la France, la stabilisation du nombre d'entreprises industrielles observée sur la période récente et celle de la part de l'emploi industriel français dans celui de la zone euro se reflètent dans l'évolution relative de la valeur ajoutée manufacturière en volume de la France par rapport à celle de la zone euro. Son indice est revenu au voisinage de son niveau pré-Covid.



Note : les données de valeur ajoutée pour l'Irlande sont fortement perturbées par les choix de territorialisation fiscale des entreprises ; pour neutraliser ces effets sous l'hypothèse qu'ils affectent les valeurs ajoutées déclarées dans les autres pays de manière indifférenciée, les évolutions propres à la zone euro sont présentées ici hors-Irlande.

Le tassement de la part de la valeur ajoutée industrielle de la France dans celle de la zone euro est concomitant au reflux de l'indicateur d'industrialisation de Rexecode. Cet indicateur synthétique qui rassemble l'information contenu dans un ensemble d'indicateurs statistiques choisis pour leur corrélation au cycle industriel est en zone de contraction depuis 2024, après avoir connu une période d'expansion entre 2017 et 2024 (voir graphique ci-après).



Documents de travail récemment parus

***Bilan d'ensemble de l'expérience française
d'impôt sur la fortune***

N° 99 - janvier 2026

***La durée effective du travail et sa quantité en France
et en Europe en 2024***

N° 98 - décembre 2025

Bilan des prélèvements obligatoires, édition 2025

N° 97 - juillet 2025

***Etude Rexecode-SKEMA de la compétitivité des exportations
françaises auprès des importateurs étrangers***

N° 96 - juin 2025

***Sortir l'économie française de l'enlisement
par une réelle volonté de croissance***

N° 95 - juin 2025

***La compétitivité française en 2024 - un nouvel équilibre :
plus de production, moins d'importation, plus de services,
moins de biens***

N° 94 - février 2025

***La surfiscalisation du travail qualifié en France - Conséquences
économiques et enjeux pour les entreprises des secteurs
représentés par la Fédération Syntec***

N° 93 - janvier 2025

***La durée effective du travail en France et en Europe en 2023,
et la quantité de travail dans l'économie***

N° 92 - décembre 2024

***Les freins à la progression salariale - Enquêtes sur l'impact
des dispositifs socio-fiscaux***

N° 91 - juin 2024

***Faire de la décarbonation un levier de croissance - La France
face aux stratégies mondiales de décarbonation***

N° 90 - avril 2024

La compétitivité française en 2023

N° 89 - février 2024

Rexecode

Centre de Recherche pour l'Expansion
de l'Économie et le Développement des Entreprises

Siège social : 24 place du Général Catroux • 75017 Paris

Téléphone : +33 (0)1 53 89 20 89

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 • APE 9412 Z • SIRET 784 361 164 00048 • TVA FR 80 784 361 164

www.rexecode.fr • x.com/Rexecode

ISSN : 1956-0486